

# Critique Communiste

revue mensuelle  
de la

**Ligue Communiste Révolutionnaire**

(section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

n° 16

fevrier 83/12 fr.

## Sommaire

**La droite unie dans sa volonté de revanche**



**Le PS vingt mois après sa victoire**



**Le PCF au gouvernement : une participation  
de troisième type**



**La place des municipalités dans l'Etat  
et le système capitaliste**

**Dossier  
municipales**

**L'idéologie sécuritaire au service  
de la réaction**



**Projet Savary : de recul en capitulation  
devant l'école privée**

## Editorial

### En mars

# pour faire barrage à la droite et censurer la politique d'austérité du gouvernement

## Votez pour les listes soutenues par la LCR et LO!

**V**OICI le constat que dressait Jérôme Jaffré, à partir des sondages réalisés ces derniers mois, dans *le Monde* des 16 et 17 janvier : « *Le tiers des électeurs de M. Mitterrand, le 10 mai 1981, se déclarent déçus. Ils représentent cinq millions de Français !* »

Parce que de la « déception » à l'abstention le pas est vite franchi, il n'est pas exagéré de dire que de ces électeurs dépend en grande partie l'issue des élections municipales. Ce sont eux qui vont être au centre des préoccupations de tous.

Les caciques de la droite prétendent récupérer ceux qu'ils appellent les « déçus du socialisme ». Les leaders de la gauche s'évertuent, par séduction et menace, à les retenir par la manche. Mépris carnivore des premiers et condescendance aguicheuse des seconds ne sauraient répondre à une réaction qui est profondément politique. Ni niaise, comme le voudrait la droite, ni épidermique, comme cherche à s'en convaincre la gauche.

Car comment ne seraient-ils pas « déçus » ceux qui, le 10 mai 1981, ont élu Mitterrand puis une majorité du PS et du PCF ? Il ne s'agissait pas seulement, pour eux, de mettre fin à vingt-trois années de règne de la droite, d'en finir avec Giscard. Il s'agissait de tourner la page de l'austérité et du chômage. Pour qui n'avait pas d'illusion sur la politique que pouvaient mener le PS et le PCF, il n'est pas question de « déception ». Ce qui ne saurait empêcher de partager le mécontentement et l'amertume de ces travailleurs qui voient, aujourd'hui, le gouvernement Mauroy mener une politique de bradage et de reniement de l'espoir du 10 mai.

On ne peut que mépriser les sordides manœuvres de la droite. Car quoi de commun entre cette aspiration au changement désenchantée et cette droite rapiécée qui n'a pour tout idéal que l'esprit de revanche et pour drapeau la trouille des possédants ? La droite c'est l'antichangement, c'est pourquoi son unique atout ne peut-être que la démobilisation à gauche, la désaffection d'une partie de l'électorat ouvrier.

Un électorat qui, légitimement, est en droit de récuser le chantage qu'exercent sur lui les directions du PS et du PCF. Car de leur part, nul autre argument que la piètre alternative : ou approuver la politique gouvernementale ou accepter de faire le jeu de la droite.

Il est de notre responsabilité de révolutionnaires de nous adresser à ces travailleurs tentés par l'abstention pour les convaincre de ne pas céder à la tentation de la démoralisation. Une démoralisation qui pourrait les conduire à ne pas peser dans cette bataille, ou à se rallier, désabusés, aux listes d'Union de la gauche. Or, ni l'une ni l'autre de ces attitudes ne correspond aux enjeux de la situation présente.

Car ces élections municipales vont représenter un enjeu politique majeur.

Les directions du PS et du PCF ont d'abord colporté l'idée que ce scrutin ne pouvait avoir qu'une importance toute relative, sous prétexte qu'elles ne sauraient, en tant que telles, mettre le pouvoir en jeu. Entretenant le mythe que la nouvelle majorité a la durée pour elle, elles proclamaient l'inévitabilité d'un reflux électoral après la vague de 1981. Et Lionel Jospin d'estimer, sans s'émouvoir, le nombre de grandes villes qui vont tomber entre les mains de la droite.

Autant d'illusions empoisonnées et d'invitations à la démobilisation ! Car la droite, elle, ne sous-estime pas l'importance de l'enjeu. Elle sait que, si elle est majoritaire, les conditions politiques d'ensemble s'en trouveront profondément modifiées. Et qu'il lui sera alors possible d'accentuer l'offensive pour précipiter son retour aux affaires. Face à la majorité PS-PCF, comme l'a dit Griotteray, dès le 14 mars, son mot d'ordre central sera : « *Dissolution ! Dissolution !* »

Il ne peut être question de lui faciliter en quoi que ce soit la tâche. Il faut, au contraire, convaincre toutes celles et tous ceux qui vivent de leur travail d'infliger une nouvelle défaite aux fondés de pouvoir du capital, aux hommes liges des exploités, aux croisés de la revanche contre les travailleurs.

Mais barrer la route aux Giscard, Chirac et autres Barre, cela exige-t-il d'apporter son soutien à Mitterrand, Jospin et Marchais ? Pour dire non à la droite, faut-il dire oui à la gauche ? Ce serait oublier que c'est le gouvernement qui est le meilleur fourrier du retour de la droite. Ce serait cautionner une politique de cadeaux au patronat et de concessions à la droite que les travailleurs payent d'un prix insupportable qui s'appelle : blocage des salaires, remise en cause des acquis, abandon des promesses et trahison des engagements... Non, quoi qu'ils disent, il n'est pas possible d'approuver leur politique. Au contraire, il faut leur dire, sous forme d'un ferme avertissement : « Nous ne vous avons pas élus pour cela, c'est une autre politique que nous voulons. »

Car à l'occasion de ces élections, c'est cela qu'il faut affirmer : la force de la volonté de vrai changement parmi les travailleurs.

L'accord entre la LCR et LO pour la présentation de listes communes aux municipales permet de le faire. Parce qu'il s'agit de listes porteuses d'une politique de défense intransigeante des revendications ouvrières, de combat sans concession contre le patronat et la droite. Voter pour ces listes, c'est dire non au retour de la droite et, en même temps, exprimer son opposition à la politique d'austérité du gouvernement.

C'est pourquoi nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui se disent « déçus ». Afin que leur déception ne s'exprime pas, négativement, sous forme d'une abstention dont seule la droite pourrait bénéficier. C'est pourquoi nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui, militants du PS, du PCF, syndicalistes, sont en désaccord avec la politique gouvernementale, qui ne peuvent accepter que les directions de leurs partis et de leurs syndicats participent à la mise en œuvre de cette politique. Afin qu'ils ne donnent pas, à contrecœur, leur approbation aux listes d'Union de la gauche.

Grâce à la présence des listes soutenues par la LCR et LO, un autre choix est possible : transformer déception et réticences en une expression, positive, de la volonté d'une autre politique.

Car telle est la signification de la présence des listes LCR-LO, du soutien à ces listes et du vote pour elles : faire barrage au retour de la droite et censurer la politique d'austérité du gouvernement.

Le score de ces listes sera un coup porté à la droite et un avertissement donné au PS et au PCF. Car ce sera un vote pour la mobilisation unitaire, pour le vrai changement.

# La droite unie dans sa volonté de revanche

ANTOINE ARTOUS

**C**HASSES le 10 mai, les Chirac, Barre et autres Giscard mènent grand tapage, à quelques semaines des élections municipales. Ces revenants sont cependant conscients des limites de leur offensive politique qu'Alain Duhamel apprécie de la façon suivante dans le *Quotidien de Paris* du 14 janvier : « *Le reflux de la gauche est effectivement entamé. Mais une victoire de l'UDF et du RPR ne constituerait au fond qu'un succès négatif. C'est moins l'opposition qui progresse que la gauche qui recule, ce sont moins les leaders du centre et de la droite qui séduisent que les dirigeants de la gauche qui décroivent, c'est moins un vote d'adhésion qui se dessine qu'un vote sanction qui s'annonce...* »

Bref, c'est la politique que mènent le PS et le PC au gouvernement qui donne des marges de manœuvre à la droite, plus qu'une profonde mobilisation en sa faveur. Les battus du 10 mai, les Barre, Giscard, Chirac se trouvent à nouveau projetés sur le devant de la scène politique. La bourgeoisie n'a pas eu le temps de restructurer ses forces, de renouveler son personnel, et pourtant la droite repart à l'assaut. Visiblement, elle ne peut tolérer l'alternance ; ou du moins l'alternance qui s'est mise en place en mai-juin 1981.

Mais cette situation d'offensive ne va pas sans contradictions. La plus évidente est « la querelle des chefs », qui s'apaise à l'approche des municipales, mais que l'on sent de nouveau prête à surgir. Car il ne s'agit pas de simples traces du passé qu'il suffirait d'effacer mais de l'élection présidentielle qui déjà se profile à l'horizon. Au-delà de cette querelle, il y a de

plus grandes difficultés qui tiennent à la profondeur de la défaite qu'a connue la bourgeoisie et qui, comme une ombre tenace, l'accompagne encore.

## La profondeur de la défaite du 10 mai.

La défaite du 10 mai fut pour la droite bien autre chose qu'une simple débâcle électorale. Car derrière la victoire de Mitterrand et la majorité donnée au PS et au PC, c'est tout un rapport de forces social qui s'exprimait et une volonté profonde de changement chez les travailleurs.

De plus, cette défaite s'est produite dans le cadre des institutions de la V<sup>e</sup> République. En perdant la présidence et la majorité parlementaire, la bourgeoisie, certes, ne perdait pas le pouvoir politique, mais les principaux partis bourgeois perdaient des instruments essentiels. En effet, une des conséquences de ces institutions créées par de Gaulle était de briser le jeu classique des partis, des majorités parlementaires faites et défaits pour, en quelque sorte, gouverner directement au travers de l'Etat et de ses instruments.

Un des résultats fut le laminage des partis bourgeois traditionnels et l'institution du mouvement gaulliste en « parti godillot ». La « classe » politique bourgeoise s'est alors organisée directement au travers des institutions de la V<sup>e</sup> République : à l'« Etat gaulliste » succède l'« Etat giscardien ». Mais la droite ne dispose pas, comme, par exemple, en Angleterre, en Italie ou en Allemagne, de partis



Dessin paru dans le « Canard enchaîné » du 19 janvier 1983

de masse susceptibles d'être un point d'appui important à sa domination.

Cette situation pesait déjà — sans remonter plus loin — sous le règne de Giscard et constituait un facteur propre de la « crise de direction bourgeoise » : l'UDF ne s'était jamais transformée en vaste organisation de masse. Il fallait voir là, certes, un effet de la polarisation des « nouvelles couches moyennes » par la gauche. Mais la logique de cette polarisation était démultipliée par les mécanismes de pouvoir de la V<sup>e</sup> République.

Ces facteurs de crise ne peuvent qu'être renforcés après la défaite du 10 mai. Dans l'opposition, la « classe » politique bourgeoise ne dispose plus des instruments nécessaires pour mener sa lutte. Bien sûr, elle continue de disposer d'appuis importants au sein des institutions qu'elle a truffées de ses serviteurs pendant des dizaines d'années. Les momies du Conseil constitutionnel sont là pour en témoigner... Par contre, ses partis ont bien piètre figure.

Chirac s'appuie sur le RPR qu'il avait commencé à construire sous Giscard, et qui a moins pâti du 10 mai que l'UDF : au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ! Mais, à l'évidence, le RPR n'est qu'une machine de guerre au service de Chirac et non un instrument pour la bourgeoisie, semblable à la Démocratie chrétienne allemande ou italienne, ou au parti conservateur anglais.

On comprend, dès lors, le rôle qu'a été amené à prendre le CNPF. De « syndicat des patrons », il s'est vite transformé en « parti des patrons ». La chose n'est pas tout à fait nouvelle : en 1978 comme en 1980, le CNPF avait clairement appelé à voter pour la droite et il est intervenu lorsque les divisions Chirac-Giscard lui semblaient trop fortes. Mais à présent, cette dimension « politicienne » est constante : si l'on veut juger des intentions profondes de la bourgeoisie depuis le 10 mai, c'est surtout vers lui qu'il faut se tourner, plus que vers les « petites phrases » des dirigeants du RPR ou de l'UDF.

Cette situation est malsaine : pour la bourgeoisie, il est toujours dangereux de faire apparaître son combat comme étant directement celui des patrons. C'est pourquoi la construction d'une force de frappe directement politique — sinon de véritables partis de masse, au moins un état-major — reste un objectif primordial pour la bourgeoisie. Mais les chemins pour y parvenir sont bien tortueux...

Cette crise directement politique de la bourgeoisie apparaît d'autant plus fortement que, paradoxalement,

ses différents porte-parole sont d'accord sur l'essentiel.

L'essentiel, c'est le refus de toute collaboration, sous une forme ou sous une autre, avec le régime « socialo-communiste ». Sans parler du RPR qui ne cesse d'affirmer sa volonté de combat, les composantes essentielles de l'ancienne majorité sont unanimes sur ce point.

## Le refus de tout « compromis historique ».

Raymond Barre se plaît à faire savoir qu'il n'est pas toujours d'accord avec les surenchères verbales de ses anciens partenaires, mais face aux ouvertures d'Edgar Faure vers Mitterrand, il se déclare contre tout « compromis historique ».

Au congrès de l'UDF à Pontoise, Giscard a repris ses discours sur la nécessité de « gouverner au centre », de remettre en cause le « bipartisme », mais il ne s'agit en rien de réponses positives aux déclarations de Mitterrand. Comme titrait *le Matin de Paris* : « Giscard verrouille le centre (...) pour empêcher Mitterrand d'ouvrir sa majorité. »

Lors de ce congrès, Olivier Stirn, député radical qui avait fait une récente visite à l'Élysée, s'est déclaré en « désaccord sur la stratégie », expliquant « qu'un vrai parti du centre ne doit pas être l'allié automatique de la droite, mais doit pouvoir s'allier aux socialistes... ». Ce ne sont pas simplement des sifflets qui lui ont répondu, mais Lecanuet : « Quant aux spéculations sur un "recentrage", nous les jugeons vaines et absurdes. Aucun compromis n'est possible entre les projets [de l'UDF et du PS]. »

Stirn avait pourtant bien pris soin de préciser qu'il s'agissait pour lui d'une politique à moyen terme : « Nous ne devons jamais oublier qu'un jour, de nombreux socialistes quitteront l'alliance avec le PC et quitteront les éléments sectaires et marxistes qui les dirigent aujourd'hui. Ils devront trouver en nous matière à changement. Nous ne devons pas écarter cette éventualité... » C'est pourquoi Lecanuet tient à préciser dans les détails : « Si le PS perdait son allié, le PC, ou s'en séparait un jour, qu'il utilise sa majorité. S'il ne le pouvait pas, la seule solution honnête serait la dissolution, et non des combinaisons obscures de partis. Si le socialisme se maintient par

*l'habileté et la cuirasse des institutions, nous le combattons jusqu'à sa chute... »*

Le président du Parti radical, Didier Bariani, est tout aussi catégorique : « *Il n'y a pas d'espace politique possible pour nous avec ce socialisme... Toute pseudo-ouverture du régime prétendant s'adresser au centre gauche ne peut être qu'un leurre.* »

Il ne s'agit pas là de positions de circonstances ou de surenchère verbale de congrès, mais d'une orientation de fond. D'une orientation pour le présent : pas question pour l'ancienne majorité d'envoyer un de ses représentants jouer le rôle d'un Jobert bis. Et l'on comprend qu'il n'y ait pas beaucoup d'adeptes !

Mais l'orientation vaut aussi pour le moyen terme. Lecanuet est explicite : pas de changement, d'évolution de majorité au travers d'un processus linéaire. Il faut une rupture, en l'occurrence de nouvelles élections. Sinon, même en cas de dissociation d'avec le PC, le PS devra gouverner seul.

Les déclarations faites par Giscard à la mi-janvier sur la possibilité d'une « cohabitation » entre une majorité de droite à l'Assemblée et Mitterrand ne vont pas en sens contraire. Car les différents scénarios qu'envisage l'ex-président de la République ont tous un passage obligé : la réélection d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale ; le refus d'une politique visant à élargir la majorité actuelle.

La cible est clairement désignée : le « régime socialo-communiste », le bloc que représente « la majorité présidentielle ». C'est-à-dire Mitterrand plus la majorité PS et PC au Parlement. Dissoudre, renverser ce bloc est donc l'objectif. Il ne s'agit pas simplement de s'en prendre aux symboles, mais de définir les conditions politiques d'une offensive contre la classe ouvrière en redéfinissant une autre majorité que celle issue du 10 mai.

Tout simplement parce que la bourgeoisie ne peut avoir confiance, pour mener une politique à son service, en une majorité composée des deux principaux partis ouvriers. Quelle que soit la politique de l'actuel gouvernement, l'existence de cette majorité est un élément d'un rapport de forces qui favorise les travailleurs. Casser cette majorité est la condition pour que la droite puisse avoir les moyens de pratiquer sa politique.

Tout le problème pour la bourgeoisie est de définir une tactique ajustée à cet objectif. Nous allons y revenir et verrons que la chose n'est

pas simple car deux obstacles se présentent : la volonté de changement des travailleurs qui à tout moment peut éclater en combativité ouverte. La « cuirasse » des institutions de la V<sup>e</sup> République.

Sur cette tactique, les différents courants de « l'opposition » peuvent hésiter, se diviser, mais ils sont d'accord sur l'essentiel : pas de « compromis », mais pas d'acceptation des résultats du 10 mai. Au « *nous ne sommes pas en situation d'alternance* » du dirigeant RPR Claude Labbé, fait écho la déclaration du centriste Léotard, nouveau secrétaire général du Parti républicain : « *L'alternance est une chose saine, encore faut-il que la majorité soit capable de gouverner le pays. Le gouvernement est minoritaire.* »

## « Rien n'est irréversible. »

L'accord se fait aussi autour des options fondamentales que la droite doit opposer à la majorité actuelle. On présente parfois les courants politiques chiraquien et giscardien comme deux courants représentant — depuis plusieurs années — deux programmes très différents : d'un côté la réaction musclée, de l'autre « le libéralisme moderne.

C'est ce miroir aux alouettes qu'agite Lecanuet : « *Après l'expérience socialo-communiste — car je suis persuadé que, dès qu'ils en auront l'occasion, les Français y mettront fin — la France aura le choix entre une alternance de style reaganien, c'est-à-dire la volonté de revenir entièrement sur ce qui a été fait, ou bien un retour à une gestion saine de l'économie, mais avec un esprit d'ouverture sociale. Ou la France choisira une droite autoritaire ou elle choisira le centre.* » (Interview au *Quotidien de Paris*, le 7 novembre 1982.)

Miroir aux alouettes car dans le passé, les propositions de Chirac ne se sont pas fondamentalement différenciées de celle de Giscard. Des études ont montré que le RPR ne dispose pas d'un électorat plus populaire que celui de Giscard. Les déclarations « modernistes » de Giscard ne peuvent masquer l'importance de ses appuis dans une base électorale de vieille tradition réactionnaire. Les délégués du RPR et du SAC trouvent leur parallèle dans les liens tissés par les giscardiens avec une extrême droite aux traditions antigauillistes.

Loin de renvoyer à des projets ra-

dicalement différents de diverses fractions de la bourgeoisie, la division entre giscardiens et chiraquiens est le produit de la crise politique des institutions gaullistes. La différence est dans le « style » — à la fois populiste et musclée de Chirac, technocratique et « moderne » de Giscard.

Leurs propositions politiques, sociales, économiques actuelles en sont d'ailleurs la preuve. Leurs points communs : « *Rien de ce qu'a fait la gauche au pouvoir n'est irréversible.* » Formule que Barre s'est aussi plu à répéter. Hormis la cinquième semaine de congés payés que par exemple Barre se propose « simplement » de suspendre (!), l'abolition de la peine de mort que Chirac a votée et que Giscard promet de ne pas remettre en cause, rien ne trouve grâce à leurs yeux.

La trame de fond de leurs discours, c'est la lutte contre « l'étatisation ». Giscard, qui avait pris du retard par rapport à Chirac, met les bouchées doubles : il s'agit « *d'organiser le repli historique de l'Etat* ». Tout y passe : décentralisation du système éducatif ; remise en cause du monopole sur la radio-télévision. Chirac a été jusqu'à remettre en cause les nationalisations des banques opérées par de Gaulle à la Libération. Quant à la protection sociale, admirons les formules de Hervé de Charette (PR) : « *La solidarité libérale est à distinguer de la solidarité étatisée et obligatoire. La diminution des salaires directs au profit des prestations indirectes affaiblit le dynamisme. Dans la Sécurité sociale, par exemple, une augmentation de la part de choix est souhaitable.* »

Pour Giscard, c'est là « *libérer la créativité. Le libéralisme, ce n'est pas le choix d'un système d'organisation particulier, c'est rendre le pouvoir aux Français eux-mêmes* ». Plus prosaïque, le RPR Pons explique : « *Il faut décentraliser au niveau des entreprises, c'est-à-dire supprimer ces carcans administratifs qui font que pour réaliser le moindre acte de création d'entreprise, des mois et des mois sont nécessaires, quand ce ne sont pas des années.* »

Reagan ou pas, l'idéologie de Giscard et Chirac est celle de la bourgeoisie internationale face à la crise : faire sauter tous les verrous, les acquis sociaux, pour donner cours à « la libre entreprise » et à ses exigences, la reconstitution des profits sur le dos des travailleurs. On comprend que pour se lancer dans une telle entreprise — qui dépasse de loin la politique d'austérité de l'actuel gouvernement — il faille d'abord s'attaquer

à la victoire du 10 mai pour infliger une défaite politique à la classe ouvrière.

Reste qu'il faut concrétiser ces orientations générales dans une politique : tracer une tactique, fixer des échéances. Après les cantonales, Chirac s'y risque, sûrement parce qu'il se sent des points d'appui (RPR, mairie de Paris) plus forts que ceux de Giscard ou Barre. Son lieutenant Labbé remet en cause la légitimité du pouvoir en place, Chirac lui-même prédit en septembre 1982 que « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans » et il laisse planer, pour l'après-municipales, la menace d'une bataille pour la dissolution de l'Assemblée nationale.

## Leur contradiction

Le président du RPR veut s'appuyer sur l'effritement de l'électorat de la gauche apparus lors des cantonales (et confirmé dans plusieurs partielles), sur la mobilisation qui s'opère dans certains secteurs (petits patrons, cadres, partisans de l'école libre), pour définir une tactique offensive. Paradoxalement, le CNPF venait justement de réajuster la sienne.

Alors que Ceyrac, fin 1981, avait brandi l'épouvantail d'un nouveau Juin 36 et donc d'affrontements à court terme, Gattaz s'installait plus dans la durée. Non pas au sens d'une acceptation de « l'alternance », mais d'une déstabilisation plus lente, tenant compte des contraintes de la situation.

C'est que la bourgeoisie voit sa situation compliquée... par les institutions de la V<sup>e</sup> République. Dans les années 1930, un simple changement de majorité parlementaire et l'alliance des radicaux avec la droite avait suffi à renverser la majorité de Front populaire (il est vrai qu'il avait fallu entre-temps que le mouvement des masses subisse un premier échec important). En 1983, il faut briser le bloc que représente pour l'instant la présidence de la République et la majorité parlementaire (y compris du PS seul).

La dynamique qu'avait amorcée Chirac est d'affronter directement « la cuirasse » des institutions de la V<sup>e</sup> République en bousculant les échéances électorales. C'est s'engager là dans un processus de déstabilisation réel et pas simplement verbal. Avec le danger suivant : non seulement jouer la crise politique ouverte, mais risquer de provoquer une mobilisation massive des travailleurs. La bourgeoisie ne peut ignorer un risque déjà révélé par

l'attitude de la classe ouvrière les derniers mois. Si, face au blocage des salaires décidé par le gouvernement qu'ils ont élu le 10 mai, l'incertitude des travailleurs dans la riposte a été grande, les luttes ont par contre fait boule de neige contre les patrons, sur la question des 39 heures.

Il n'est pas évident que la grande bourgeoisie nationale et internationale veuille prendre le risque de voir s'installer en France un processus de luttes sociales et politiques ouvertes — d'une situation sinon à la chilienne, du moins à la portugaise — si la dynamique des luttes de classe (un nouveau Juin 36 comme disait Ceyrac) ne l'y oblige pas.

L'autre logique, celle du respect des échéances constitutionnelles (législatives en 1986 et présidentielle en 1988), a un inconvénient majeur : la durée. Plus, elle laisse l'initiative politique à Mitterrand. Ses discours sur « l'unité nationale » ne trouvent pas actuellement leur traduction au plan des alliances politiques. Le président de la République le sait bien d'ailleurs : ses appels s'adressent plutôt pour l'instant aux « partenaires sociaux » ; il se contente d'envoyer de simples signaux à la classe politique bourgeoise.

Mais l'on peut très bien envisager une hypothèse : une réforme des élections législatives qui introduise la proportionnelle. Cela permettrait d'atténuer les effets de la bipolarisation et de former une nouvelle majorité présidentielle qui intègre des secteurs significatifs de la bourgeoisie. Les cartes seraient alors redistribuées, mais il est certain que toute une partie du personnel politique de l'opposition y laisserait ses plumes !

L'élément déterminant pour l'évolution de la situation reste bien sûr la dynamique concrète des luttes de classes et de la combativité ouvrière. Mitterrand mise sur une « usure » progressive de cette combativité qui lui permette de recomposer « une nouvelle majorité » sans passer par une crise sociale et politique nationale. Mais pour l'instant les choses sont loin d'être gagnées.

La classe politique bourgeoise est donc prise dans une contradiction : jouer l'affrontement institutionnel avec le risque de déclencher non seulement une crise politique, mais surtout une crise sociale d'ampleur. Ne pas prendre ce risque s'il n'apparaît pas de lui-même, mais alors laisser une grosse partie de l'initiative à Mitterrand.

Les débats qui ont traversé la bourgeoisie ne signifient donc pas

qu'il existe deux tactiques fortement cristallisées au sein de la bourgeoisie.

## Leurs objectifs aux municipales

Certes, comme lors des législatives de 1978, le président du RPR se donne parfois un « style » plus combatif par rapport au mouvement ouvrier, mais il sait aussi vite revenir en arrière. L'essentiel est de comprendre que ces débats expriment des contradictions objectives pour la bourgeoisie lorsqu'elle veut réfléchir à une tactique à un peu plus long terme. Mi-janvier, c'est Giscard qui réintroduit l'idée d'élections législatives anticipées et Chirac qui, loin de se saisir de l'occasion pour confirmer ses anciennes déclarations, joue le rôle de la prudence et du respect des échéances institutionnelles. Ces débats traversent l'ensemble des courants de la droite et ne peuvent que resurgir après les municipales.

Pour l'instant, la droite entend profiter des marges de manœuvre que lui laissent le PS et le PC pour marquer de nouveaux points lors des élections de mars. Il s'agit de prendre le maximum de mairies pour s'en servir comme points d'appuis institutionnels dans la bataille contre le gouvernement. Il s'agit surtout de ratisser le maximum de voix pour faire apparaître le décalage entre « la majorité présidentielle » et la « majorité réelle », afin de pouvoir pousser plus en avant sa politique de remise en cause du 10 mai 1981.

De ce point de vue, les élections municipales ne seront pas un simple épisode, mais marqueront plutôt l'ouverture d'une conjoncture dans laquelle l'ensemble des processus qui ont commencé à se cristalliser depuis plusieurs mois ne pourront que s'accélérer.

Le 20 janvier 1983

# Le PS vingt mois après sa victoire

MICHEL THOMAS

**A** PRES le 10 mai qui a porté le premier des leurs à la présidence, le 21 juin 1981 a créé pour les socialistes une situation radicalement nouvelle historiquement : pour la première fois, ils disposent à eux seuls d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Lors du Front populaire, ils n'étaient majoritaires qu'à l'intérieur de la coalition formée avec le PC et les radicaux. Sous la IV<sup>e</sup> République, la SFIO joua un rôle de parti charnière, en alliance avec les partis bourgeois parlementaires, contre le PC et les gaullistes. Pour la première fois dans son histoire, le PS ne peut, après sa victoire écrasante de juin 1981, arguer de la contrainte des alliances pour justifier le renoncement à tel ou tel aspect de son programme. Les dirigeants socialistes expliquèrent d'abord leur victoire comme un fait « naturel » : la correspondance enfin rétablie entre la majorité sociale dans le pays et la majorité politique. La victoire de la « force tranquille » n'était que l'expression de ce réajustement légitime.

Moins de deux ans après cette victoire électorale écrasante, la situation et le ton ont radicalement changé. A la veille des municipales, le PS se présente en situation singulièrement défensive, avec un parti profondément démobilisé. Déjà, avant les élections cantonales, Jospin avait mis en garde les socialistes contre l'idée d'un renouvellement de leur victoire. Il considérait comme inévitable une décreue électorale et une stabilisation du score de son parti à un niveau plus bas qu'en mai et juin 1981. Aujourd'hui, les dirigeants socialistes discutent du nombre de villes de plus de 30 000 habitants qu'ils pourraient perdre en mars prochain. Le passage à la droite d'une quinzaine de ces villes leur apparaît comme un résultat très satisfai-

sant. Mais ils ne seraient réellement inquiétés que par la perte de plus de quarante de ces municipalités, ce qui signifierait l'annulation des gains obtenus lors des élections municipales de 1977. Sans doute sont-ils déjà résignés, sinon même enclins à souhaiter la perte de leur majorité absolue à l'Assemblée lors des élections législatives de 1986.

## Une victoire encombrante

La défensive à laquelle le PS s'est si rapidement trouvé acculé — comme si sa victoire de juin 1981 n'était pas à sa mesure — est la conséquence directe de la politique menée par le gouvernement, avec son soutien plein et entier. Comment expliquer autrement la démobilisation et l'érosion qui frappent son électorat naturel, celui qui l'avait porté au pouvoir ? Comment expliquer autrement la baisse d'activité militante des adhérents du PS ? Peut-on mobiliser les militants en défense d'une politique qui chaque jour trahit les espoirs mis dans le 10 mai et reprend à son compte les exigences patronales ? Les arguments parfois entendus selon lesquels les gouvernants sont bien seuls, non appuyés par un puissant mouvement de mobilisation sociale et donc contraints de gérer au mieux les affaires dans un rapport de forces défavorable face à la droite et au patronat, ne sont que piètres et mensongères excuses : comment déclencher et approfondir une mobilisation des travailleurs avec une politique au service de la bourgeoisie, telle est la vraie réponse à ces arguties hypocrites.

Le gouvernement à direction so-

cialiste a détourné de lui les antinucleaires, sans leur concéder même le débat promis sur l'énergie. Il a tourné le dos aux exigences de la jeunesse en remisant la promesse de réduction du service militaire à six mois. Il a renoncé d'emblée à accorder le droit de vote aux immigrés pour les élections locales. Il reprend, parfois en les aggravant, les mesures liberticides et le fichage des citoyens, au nom de la lutte contre le terrorisme. Il déploie en Corse l'appareil répressif de l'Etat, après l'échec d'une réforme bidon qui ne reconnaît pas les droits nationaux de ce peuple insulaire.

Il trahit cyniquement les partisans de l'école laïque avec le projet Savary qui vise à aligner le système d'enseignement public sur celui du privé. Il décourage ou exaspère les chômeurs, en nombre toujours croissant, et reprend à son compte le discours des gouvernements précédents sur la priorité à l'entreprise et à l'investissement. Au nom de la crise, il met directement en cause des acquis importants du mouvement ouvrier comme l'indexation des salaires sur les prix.

Faut-il s'étonner, après cela, que le PS se soit avéré incapable d'« expliquer » à la population la politique gouvernementale ? Les jérémiades de ces dirigeants du PS qui se plaignent du fait que le gouvernement ne saurait pas « vendre sa politique » ne font même pas sourire.

Pour imposer sa politique à la classe ouvrière, le gouvernement a dû trouver d'autres relais, d'autres appuis que le PS : les confédérations syndicales ont joué ce rôle, chacune à sa manière. Mais cette incapacité du PS à relayer dans le pays la politique gouvernementale n'enlève rien à la responsabilité qui est la sienne. Il ne tirera pas pour autant son épingle du jeu !

L'orientation adoptée par le PS à son congrès de Valence, tenu quelques mois après la victoire électorale, dans le climat trompeur d'état de grâce et de triomphe tranquille qui prévalait encore, est toute entière tournée vers la recherche du consensus, du compromis avec la bourgeoisie. Les discours d'avant le 10 mai sur la « rupture avec le capitalisme » ont été remisés, au moment précis où le PS disposait de tous les pouvoirs pour amorcer une nouvelle politique qui réponde aux aspirations des travailleurs.

Que disait la motion Jospin, adoptée à Valence ? « *Le pouvoir politique, pour l'essentiel, c'est nous. Le pouvoir économique, pour l'essen-*

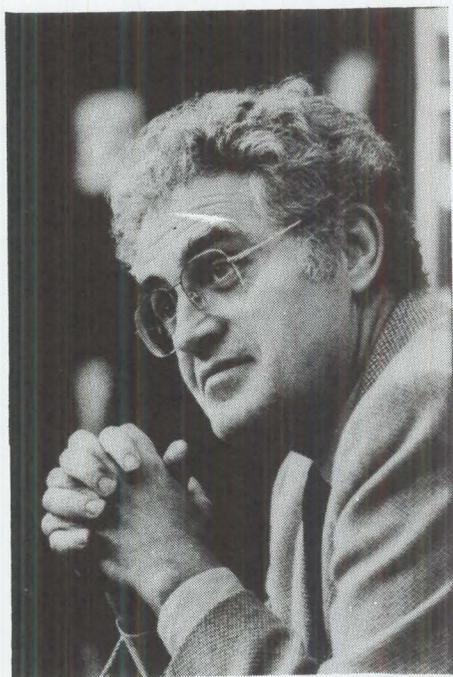
*tiel, ce sont les secteurs dominants du capitalisme bancaire et monopoliste industriel. Entre ces deux pouvoirs, y aura-t-il choc ou compromis ? Puisque nous avons choisi de ne pas briser d'un coup ce système économique, mais de le transformer graduellement, cela veut dire que nous allons chercher une situation de compromis, qui consacrera d'importants changements, et qui, naturellement, sera plus favorable aux forces de transformation sociale, sera un progrès pour le monde du travail. »*

Le bilan de cette politique est déjà devant nos yeux. La ligne du « compromis » avec le capital s'est révélée n'être qu'une ligne d'adaptation très rapide à ses exigences. En se plaçant d'emblée sur le terrain de la bourgeoisie, celui de l'économie de marché, de la concurrence et de la rentabilité capitalistes, le PS et le gouvernement se sont enfermés dans une logique inexorable qui ne peut les conduire qu'à multiplier les coups contre la classe ouvrière sans gagner même la neutralité du patronat. Les phrases de cette motion de Valence sur le « *progrès pour le monde du travail* » apparaissent pour ce qu'elles sont : de dangereuses illusions qui n'ont pas plus résisté à la crise que poudre aux yeux.

Il est remarquable que cette orientation ait été adoptée à l'unanimité, nul courant ou leader dans le PS n'ayant envisagé d'exploiter la victoire politique pour pousser l'offensive ouvrière sur le terrain économique et social. Il ne s'est trouvé personne dans le PS des années 1980 pour s'écrier, comme Pivert au lendemain de la victoire électorale du Front populaire en 1936 : « *Tout est possible !* » Bien au contraire, la perspective unanimement retenue était celle du report de la transformation socialiste de la société française après l'an 2000, quand la crise économique mondiale aura fait place à une nouvelle phase d'expansion ! Quant à Mitterrand, il n'a même pas évoqué le socialisme lors de l'entretien qu'il accorda à la télévision, de sa résidence de Latche, le 2 janvier dernier.

## Un parti qui a du mal à trouver sa place et sa fonction

Sans précédent historique, la victoire du PS en 1981 l'est aussi car ce parti accédait au pouvoir dans le ca-



A quoi pense Lionel Jospin, premier secrétaire du PS ?

dre d'institutions non parlementaires — celles de la V<sup>e</sup> République — qu'il a acceptées. Sous les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Républiques, l'Assemblée était un lieu de confrontation des intérêts des différentes fractions de la bourgeoisie et de combinaison avec les directions réformistes des partis ouvriers. Le gouvernement était investi par les députés. De Gaulle a créé les institutions actuelles contre le « système des partis », par l'érection d'un exécutif fort qui échappe au contrôle parlementaire. Le texte de la constitution de 1958 précise que « *le président de la République (...) assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités* ». C'est lui qui nomme le Premier ministre et, sur proposition de ce dernier, les membres du gouvernement. Des partis politiques, la même constitution de 1958 stipule simplement qu'ils « *concourent à l'expression du suffrage universel* ».

Mai 68, l'agonie du gaullisme, le respect des institutions de la V<sup>e</sup> République par les partis ouvriers rassemblés dans l'Union de la gauche, la victoire du 10 mai enfin, ont provoqué un renversement complet de situation. Le président de la République, que les institutions érigent en pouvoir prééminent, arbitre et garant, doit son élection à la plus forte poussée électorale du PS que la France ait jamais connue. La victoire de Mitterrand est celle du PS. Mais la constitution et l'organisation du pouvoir d'Etat permettent au président de gouverner en arbitre et Mitterrand conserve jalousement les prérogatives de ses prédécesseurs. Le PS n'a pas pour autant perdu toute utilité pour Mitterrand, qui a besoin d'un parti fortement ramifié dans la société qui relaie et appuie sa politique. Mais il découle de cette inversion historique — la conquête et l'utilisation des institutions de la V<sup>e</sup> République par les partis ouvriers réformistes — une situation impossible pour le PS.

Très vite Jospin a posé les problèmes essentiels : ni parti « godillot », ni « Etat-PS ». Par parti « godillot », il désignait le rassemblement hétéroclite d'aventuriers et d'affairistes groupés autour de De Gaulle, à qui ils devaient tout. Parti du mouvement ouvrier, héritier d'une tradition centenaire, le PS ne peut en effet se transformer en parti « godillot », malgré

l'estime affichée de Chevènement pour « *cette vieille et bonne chaussure* ».

Contrairement à ce que furent les formations gaullistes UNR puis UDR, le PS subit et subira des pressions sociales, celles des salariés auxquels il s'adresse en tant que parti membre du mouvement ouvrier. Ses rapports avec les syndicats, les liens divers que ses militants entretiennent avec les travailleurs, l'idéologie socialiste dont il se réclame, le 10 mai enfin qui consacra sa victoire et non celle du seul président de la République, lui interdisent, sauf à se nier et à disparaître, de devenir un « parti godillot ».

Les mêmes déterminations ferment la voie de « l'Etat-PS ». Non que le PS s'interdise d'investir l'appareil d'Etat, d'y placer ses hommes. La social-démocratie a toujours vécu des avantages et bénéfices multiples d'un tel investissement. Les socialistes ont durement souffert, deux décennies durant, de l'éloignement de l'appareil d'Etat, jalousement occupé par les gaullistes, puis par les giscardiens. Mais pour remplir efficacement sa fonction historique (qui est de faire la politique bourgeoise du mouvement ouvrier), le PS doit demeurer actif dans la « société civile » et ne pas confondre son existence et son action avec celle de l'Etat.

Très significatifs à cet égard sont les comportements différenciés apparus depuis le 10 mai parmi les cadres de ce parti : les membres de l'appareil du PS, ceux qui travaillent dans les ministères et s'identifient à leurs nouvelles fonctions, les élus enfin, réagissent souvent différemment face aux mêmes situations, même si aucune divergence politique ne les sépare, parce qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes pressions.

Ni « parti godillot », ni « Etat-PS ». La situation est sans doute brillamment circonscrite, mais tout en négatif. Quelle fonction, quel rôle au PS dans la situation nouvelle ? A Valence, Jospin n'apportait aucune réponse. Le PS n'en a toujours trouvé aucune, ni sa place.

## Le PS et la définition de la politique gouvernementale

Le PS a été absent des grands choix du gouvernement. Le premier

débat important qui ait agité le Conseil des ministres, sur l'étendue et la forme des nationalisations, a été tranché sans son intervention, contre les propositions de Rocard à l'époque. Le tournant vers la « rigueur » en juin 1982 fut opéré après l'homogénéisation du gouvernement autour de la politique défendue par Delors, seule cohérente dans le contexte d'aggravation de la crise économique. En tant que parti, le PS n'a joué aucun rôle dans l'élaboration et la discussion de ces choix essentiels.

La direction du PS ambitionnait de jouer un rôle d'animation et de proposition. Mais nul n'a vu surgir propositions ou idées nouvelles. Dans un premier temps, le PS a pris position contre l'impôt chômage sur les fonctionnaires, mais la dureté des temps a vite effacé cette affirmation.

Des dirigeants socialistes, Poperen notamment, se sont inquiétés de l'absence de contreparties aux cadeaux faits au patronat, et ont regretté l'absence de garanties quant à l'emploi des fonds ou des crédits alloués aux industriels. Mais ils ont laissé à l'avenir le soin de trancher cette question. Joxe a fait connaître son impatience devant le report *sine die* de toute réforme fiscale, mais il n'a mené aucune bataille politique publique sur ce point.

Le PS a pris publiquement position pour le remboursement de l'IVG, mais à la manière d'un personnage qui fait valoir la qualité de son influence et de son introduction auprès du pouvoir pour décourager toute mobilisation des femmes et des syndicats, qu'il craignait. Plus récemment, le PS a rappelé son attachement à l'institution d'une banque nationale d'investissement, contre le choix de Delors. Mais il l'a fait avec le ton de celui qui sait ne pas être écouté, et qui prend date, parce qu'il lui faut être « le gardien du programme ».

C'est essentiellement dans le travail législatif que le PS intervient activement. Contrairement à la tradition de la vieille SFIO, dont le groupe parlementaire tendait à faire la politique du parti, la direction du PS tient solidement en main ses députés, sous la houlette de Joxe. La plupart des députés socialistes doivent en effet leur élection au PS, et non à une forte position locale de notable. Pour beaucoup d'entre eux, l'exclusion du groupe parlementaire, consécutive à une indiscipline, signifierait la fin d'une carrière politique. C'est donc par le jeu des amendements aux projets de lois déposés devant l'Assemblée par le gouvernement que le PS a pu mo-

difier tel ou tel aspect des décisions prises. Ainsi, le groupe parlementaire a-t-il, sur décision du bureau exécutif du PS, refusé d'entériner le remplacement de l'avoit fiscal par le crédit d'impôt. De même l'amendement Pierret sur les donations-partage. Mais les limites de son intervention dans le domaine sont apparues avec éclat dans la spectaculaire et scandaleuse affaire de l'amnistie des généraux de l'OAS.

## L'affaire des généraux

Sur consigne formelle de la direction du PS, les députés socialistes votèrent les amendements présentés par leur groupe à la loi d'amnistie relative aux « séquelles » de la guerre d'Algérie. Ces amendements excluaient les généraux des postiches d'Alger et de l'OAS, alors que Mitterrand s'était engagé auprès des organisations de rapatriés à faire réintégrer ces ex-officiers dans leur grade. Sur cette question symbolique de la recherche d'un climat d'union et de réconciliation nationale par Mitterrand, le conflit était ouvert entre le gouvernement et la majorité PS-PC à l'Assemblée. Il fut résolu après de multiples tractations par l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la constitution. Cette procédure, typique de la V<sup>e</sup> République et particulièrement antidémocratique, permet de faire adopter un texte de loi si une motion de censure (qui vise à renverser le gouvernement) ne lui est pas opposée. Par cette procédure, utilisée largement par Barre avant le 10 mai, Mitterrand et Mauroy permettaient certes aux députés socialistes et communistes de ne pas voter un texte qu'ils réprouvaient, mais leur signifiaient surtout qu'ils n'ont qu'à tenir leur place, celle que leur assigne la constitution gaulliste. L'avertissement visait au premier chef la direction du PS, à la fois victime et complice d'une procédure qu'elle se garda bien de dénoncer.

Le conflit au sujet des généraux de l'OAS n'a pas éclaté sur une question secondaire, marginale, comme il pourrait sembler à première vue. Certes, on n'a pas vu le groupe parlementaire se dresser contre le blocage des salaires, par exemple. C'est qu'en ce domaine, les contraintes — celles de l'économie capitaliste — sont jugées incontournables par les responsables du PS. Aussi sont-ils d'autant

plus soucieux d'obtenir du pouvoir des mesures utiles, qui satisfassent l'opinion de gauche et leurs électeurs, mais qui ne coûtent rien ou peu. C'est à l'aune de cette ambition qu'il faut juger leur échec face à Mitterrand et Mauroy dans cette affaire.

Telle est la pédagogie de Mitterrand à l'égard de son parti — la trique des institutions de l'Etat fort — quand la persuasion et les conciliabules ne suffisent plus.

Il faut relever que cette affaire des généraux, qui vit se produire le premier incident sérieux entre le pouvoir et sa majorité parlementaire, fut à l'origine de la démission du PS de plusieurs responsables politiques ou élus locaux, liés par ailleurs aux différents courants du parti. Cette affaire a dû être ressentie par les militants socialistes comme un symbole supplémentaire de leur impuissance à peser sur la politique gouvernementale et pose brutalement la question : quels peuvent être la place et le rôle du PS, quelle signification a l'engagement militant dans ce parti, dès lors que sont préservées les institutions de l'Etat fort gaulliste ?

Le PS est-il, dans ces conditions, condamné à dépérir ou à ouvrir une crise institutionnelle s'il devrait de s'affirmer ? Encore faudrait-il, pour que ce choix fut ouvert, que la volonté politique existe au sein du PS de remettre en cause les institutions de la V<sup>e</sup> République. Rien, dans son histoire récente, ne l'y prédispose. Le ralliement progressif de la « gauche non communiste » à ces institutions commence dès l'élection présidentielle de 1965, qui vit Mitterrand mettre de Gaulle en ballottage. Plus tard, le PS faisait le choix de l'Union de la gauche — déjà esquissé à l'époque de la FGDS — comme seule voie d'accès au pouvoir à l'intérieur des institutions existantes. Le PS s'est lui-même construit comme parti dominant électoralement dans le mouvement ouvrier parce qu'il a su apparaître comme l'alternative la plus crédible face à la droite, dans le cadre de ces mêmes institutions.

La vie interne du PS reflète, depuis le congrès d'Epainay en 1971, le fonctionnement des institutions : poids et autorité du leader en position de candidat aux élections présidentielles ; structuration du débat politique entre socialistes autour de leaders de courants candidats à un « destin national » et en quête de l'investiture de leur parti.

La réflexion du PS sur l'Etat confirme cette appréciation : les lois de décentralisation et de régionalisation

visent à recréer un tissu de corps intermédiaires, de pouvoirs et de responsabilités, entre le gouvernement et la population ; tissu que de Gaulle avait déchiré en 1958 et qui fit dange-reusement défaut à la bourgeoisie en Mai 68. La décentralisation opère à l'intérieur des institutions de la V<sup>e</sup> République, pour mieux les protéger, et en reproduisant leurs mécanismes aux niveaux départementaux et régionaux.

## Débattre ou ne pas débattre ?

Si la SFIO avait prospéré sur le terrain du parlementarisme, sous les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Républiques, l'avènement de la V<sup>e</sup> lui porta un coup fatal. La reconnaissance de la social-démocratie dans les années qui ont suivi Mai 68 a entraîné un renouvellement important — bien que partiel — de son personnel politique, et le gain électoral de nouvelles couches ouvrières et salariées. Mais le PS paie, depuis mai et juin 1981, la rançon d'une victoire par trop écrasante dans le cadre des institutions qu'il a adoptées et s'est engagé à respecter.

L'Etat fort, occupé par les socialistes, tend à paralyser le parti, à le vider de sa substance militante et politique. Face aux petites phrases critiques de certains dirigeants du parti, Mauroy fit savoir par voie de presse qu'il n'hésiterait pas à demander la convocation d'un congrès extraordinaire du PS. Son adjoint, Fajardie, fut encore plus net : ceux qui expriment une sensibilité divergente devront, déclara-t-il, expliquer pourquoi ils sont contre le gouvernement.

Les dirigeants du PS ont pourtant quelques bonnes raisons d'être inquiets devant l'effondrement de la participation aux réunions de section, la grogne qui se manifeste fréquemment contre telle ou telle décision ministérielle, et le recul des effectifs (ils ont baissé de 20 % d'octobre 1981 à octobre 1982).

Le PS a connu une saignée de cadres, aspirés en masse vers l'appareil gouvernemental. Mais cela ne peut expliquer le gel du débat interne auquel on assiste depuis le 10 mai. Ce gel du débat, l'atrophie de la vie politique dans un parti politisé et habitué aux controverses, résultent de la solidarité ministérielle qui lie les différents chefs de courant du PS. Parti socialiste et gouvernement sont si

étroitement imbriqués qu'une initiative minoritaire au sein du parti sera immédiatement interprétée comme l'ouverture d'une crise politique entre ministres d'Etat.

Les problèmes politiques qui se posent à l'évidence au PS, profondément ressentis par les militants, nécessitent pourtant l'ouverture d'un débat. La multiplication des colloques sur divers sujets par la direction socialiste répond bien partiellement à ce besoin. De même, l'initiative du courant rocardien de créer des lieux de discussion, aux marges du PS, autour de sa revue, *Intervention*.

Mais dans le parti lui-même, alors qu'un congrès est annoncé pour octobre 1983, la situation est affligeante. La direction mitterrandiste hésite sur la conduite à tenir : débusquer les rocardiens en les contraignant au débat pour les minoriser, ou prendre le risque de leur laisser l'initiative. Même hésitation chez les partisans de Rocard, partagés entre la crainte de disparaître à terme faute d'expression politique, et celle de se voir traiter de diviseurs, voire de perdre leurs postes dans l'appareil d'Etat. Des soucis du même ordre se manifestent du côté du CERES, tandis que calculs et arrière-pensées ne manquent pas entre les « sous-courants » du courant mitterrandiste.

Les courants, qui coexistent dans le PS avec leurs états-majors, leurs locaux, leur presse, leur appareil, leurs fidèles et leurs obligés, se sont projetés tels quels dans les ministères qu'ils peuplent autour de leurs leaders. Ainsi, les enjeux politiques se combinent-ils étroitement avec des enjeux de pouvoir, dans le PS certes, mais plus encore dans l'appareil d'Etat.

Les courants qui composent le PS sont pour certains fortement marqués idéologiquement (CERES, rocardiens) ; d'autres sont parfaitement composites à cet égard (mitterrandistes). Des divergences concrètes les ont séparés ou traversés dans le passé, selon les enjeux politiques du moment. Dans la situation présente, tous se placent sur le terrain de la gestion capitaliste de la crise. Des militants socialistes qui rejetteraient cette politique dans son ensemble, et pas seulement telle ou telle décision ponctuelle, chercheraient en vain un cadre d'expression politique à travers ces courants. Ils ne pourraient au contraire que s'y opposer.

Si Jospin, Chevènement ou Rocard se retrouvent autour d'une gestion « de gauche » de la crise, il peut exister plus que des nuances derrière

le langage nationaliste-productiviste du CERES et celui du ministre du Plan. A l'intérieur du courant mitterrandiste, le ton des déclarations (ou la qualité des silences) est sensiblement différent selon qu'il s'agit de Delors, de Bérégovoy ou de Joxe. Quand Laignel (lié au président du groupe parlementaire) a déclenché une petite tempête en déclarant que le gouvernement risque de s'aliéner ses amis en multipliant les cadeaux à ses ennemis, le comité directeur a obtenu de lui qu'il s'abstienne de récidiver, il ne l'a pas réprimandé.

Ainsi, bien que bridé, le débat politique au sein du PS est difficilement évitable. Il est possible que le prochain congrès ne fasse apparaître que les prémices de nouveaux clivages et alignements internes. D'autre part, toute modification brutale de la situation française ou internationale est susceptible de redistribuer sensiblement les cartes au sein du PS.

Placé au centre des institutions actuelles, ce parti ne peut échapper à son histoire, ses traditions, ses déterminations sociales. Toute la difficulté pour la direction en place consiste à gérer et contrôler un débat politique qui renaît lentement, sans porter atteinte au gouvernement et en protégeant son action et sa cohésion. Exercice difficile qui peut s'avérer périlleux si cette direction est un jour prise en tenailles entre les pressions sociales qui s'exercent jusqu'à l'intérieur du parti et la politique mise en œuvre par Mitterrand.

# Le PCF au gouvernement : une participation de troisième type

FRANCIS SITEL

**P**OUR la troisième fois de son histoire, le PCF se trouve en situation de gouverner. En 1936, il avait refusé de participer au gouvernement Blum, mais avait apporté un soutien ferme et efficace à ce dernier. En 1945, il avait envoyé des ministres dans le gouvernement dirigé par de Gaulle, dont Maurice Thorez lui-même.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agissait d'un problème, difficile pour lui, consistant à soutenir ou à participer à un gouvernement bourgeois confronté à la mobilisation des masses. Mais, dans l'un et l'autre cas, il affrontait cette épreuve armé d'une ligne claire et cohérente tenant en quelques axiomes : l'heure n'est pas à la révolution socialiste, elle est à une étape préalable — celle de la lutte antifasciste en 1936, celle de la reconstruction nationale en 1945 — qui appelle, dans le cadre de larges alliances interclassistes, une stricte limitation des tâches à des objectifs démocratiques et nationaux.

Tel n'est pas le cas aujourd'hui. En grande partie pris au dépourvu par la victoire du 10 mai 1981, et après avoir systématiquement mené campagne sur le thème « il faut des ministres communistes ! », la direction du PCF a jugé qu'elle ne pouvait se récuser par rapport à l'invitation qui lui était faite, non sans arrière-pensées, par François Mitterrand, de participer au gouvernement. Elle dépêcha donc quatre des siens pour cette mission périlleuse.

Mais une fois cette décision prise, qui bouleversait les données de la situation, rien n'était réglé pour autant. Car restait à définir ce que pourrait être cette « participation de troisième type ».

Cette participation veut dire que

le PCF assume la coresponsabilité de la politique menée par le gouvernement Mauroy. La direction du PCF ne pouvait ignorer ce que cela signifiait pour elle : relever un défi touchant à l'identité même du parti. Un des éléments de cette identité, réaffirmé avec virulence ces dernières années, étant celui du PCF « parti de gouvernement ».

Aller au gouvernement, c'était accepter de soumettre à l'épreuve des faits ce postulat qui n'était que revendiqué. Pour une direction qui n'a pas été formée par ces expériences, il s'agissait de renouer avec la tradition, enseignée comme prestigieuse aux militants, qui est celle du Front populaire et de la Libération.

Références historiques qui ne sont pas seulement l'héritage d'un passé révéré parce que mort, mais les garants quasi mythiques de la stratégie dont le PCF se revendique : celle de « la voie française au socialisme ».

## L'épreuve de vérité

Les ruses de l'histoire ont voulu que cette épreuve de vérité que signifie pour le PCF le fait d'aller au gouvernement coïncide avec une situation sans précédent pour un parti communiste de masse. Situation que caractérise d'abord un affaiblissement spectaculaire, révélé, et, du coup, accentué par l'échec cuisant de la campagne présidentielle de Marchais. La lente dégradation électorale du PCF se trouvait soudain précipitée par la perte d'un quart de son électeurat.

Mais, peut-être plus gravement encore, cet échec signifiait que le PCF allait se trouver en état de totale im-



Deux titres récents à la une de « l'Humanité ». Où l'on découvre que l'austérité n'a pas la même couleur d'un côté des Alpes à l'autre.

préparation au regard de la situation nouvelle ouverte par la victoire de Mitterrand.

Alors que toute son orientation de division devait mener à une défaite de la gauche, la montée en force de l'aspiration à l'unité et au changement a mis le PCF en déséquilibre, le contraignant, en catastrophe, à rallier une victoire devenue prévisible. Et à rejoindre, pour s'y fondre, la nouvelle majorité qui s'affirmait. Ce tournant complet, sans empêcher l'échec électoral, a sans doute permis au PCF d'éviter de payer un prix encore plus lourd. Il n'empêche que, malgré ce ralliement ultime, rien dans la politique et le discours du PCF depuis la rupture de l'Union de la gauche en septembre 1977 ne le préparait à cette éventualité d'être appelé à participer à un gouvernement de gauche.

De cette impréparation, et du malaise qui en résulta, deux manifestations méritent d'être relevées.

La première concerne l'image même des ministres communistes que le PCF veut donner. Certes, la presse communiste ne manque pas une occasion de louer le « sérieux » et l'« efficacité », dans leurs domaines respectifs, de Fiterman, Le Pors, Ralite et Rigout. Mais rien à voir avec l'orchestration politique qu'appellerait logiquement une telle situation : car quoi de commun entre le sens, historique, de la présence de communistes au gouvernement et ces portraits de quatre besogneux ?

Sans doute, un tel « amincissement » s'explique-t-il par la difficulté qu'il y a, dans le cadre de la politique gouvernementale, pour l'un ou l'autre ministre communiste, de se targuer de quelque « grande réforme ». Mais il est une autre raison, plus fondamentale, qui touche à la nature même de la participation communiste : la direction veut qu'une ambiguïté plane sur l'appréciation que le PCF porte sur ce qu'est le poids réel des quatre ministres communistes.

A la question : quelle exacte importance donner au rôle des ministres communistes ?, la réponse est ambiguë, parce que délicate. Dévaloriser ce rôle, c'est diminuer d'autant le bénéfice que le parti entend retirer de son ralliement à la majorité et de sa décision d'être partie prenante de la politique menée. Mais, à l'inverse, le surestimer, c'est prendre le risque, devant les travailleurs, d'être jugé pleinement responsable de cette même politique.

Et c'est ainsi que, paradoxalement, le thème majeur est bien celui de la minimisation du rôle des ministres

communistes dans le gouvernement. Ce nombre de quatre — seulement quatre ! — devient un symbole et le leitmotiv d'un discours qui s'efforce de convaincre les travailleurs que si le PCF est au gouvernement, il l'est sur la base d'un revers électoral et en position mineure...

## Le prétendu « double langage » du PCF

Se manifeste là, de la part du PCF, ce qu'on a appelé la tentation du double langage. Selon les opportunités, en effet, les dirigeants sont amenés à mettre l'accent soit sur le caractère positif de la politique gouvernementale, caractérisée comme une « bonne politique », dont les communistes sont les loyaux artisans, soit sur le caractère négatif de certaines des mesures gouvernementales et les réserves que le PCF est amené à émettre par rapport à elles, insistant alors sur ce que sont les limites de sa capacité à peser dans la définition de cette politique.

Situation qui amène le PCF à se faire régulièrement « rappeler à l'ordre » par les socialistes qui l'avertissent que, par rapport au gouvernement, il ne saurait être « un pied dedans, un pied dehors ». Avertissements sans frais, dans la mesure où la direction du PCF sait pertinemment — quels que puissent être ses écarts de langage — qu'il ne lui est pas loisible de jouer avec la règle de la solidarité gouvernementale. D'ailleurs, si on a déjà entendu des propos discordants, on n'a pas encore vu de réels faux pas au regard de cette règle. Toutes les mesures gouvernementales, même les plus anti-ouvrières, tels que le blocage des salaires ou la réforme de la Sécurité sociale, au-delà de protestations verbales, n'ont pas remis en cause le soutien sans faille de la part du PCF et de ses ministres.

Et la seule bataille effective qu'ait menée la direction Marchais depuis la formation du gouvernement n'a pas été dirigée contre le gouvernement ou le PS, mais en direction des militants communistes. Afin de convaincre ceux-ci de la loyauté du parti au gouvernement dont il est partie prenante et de sa volonté de respecter la solidarité gouvernementale, quelles que soient les difficultés à assumer une telle politique devant les travailleurs.

Une pression existe, en effet, au

sein du parti pour que celui-ci prenne ses distances, voire se dégage du gouvernement. Ce sont ces militants-là que la direction doit, en permanence, convaincre que, contrairement à ce que prétendent d'aucuns, la participation au gouvernement n'est ni une ruse ni une tactique conjoncturelle.

En fait, plus exactement, il faut considérer que la décision du PCF de participer au gouvernement constitue la résultante d'une série de données — le 10 mai 1981, la politique de Mitterrand à l'égard du PCF, l'affaiblissement politique et électoral de ce même PCF... — que la direction n'a su ni prévoir ni maîtriser. Mais, dès lors que cette décision était prise, la direction se trouvait engagée par ce choix qui, par lui-même, induit des conséquences fondamentales.

Accepter que le PCF soit au gouvernement impliquait, en effet, de s'inscrire dans des équilibres politiques fondamentaux qui ne peuvent être remis en cause sans dommages importants. Toute modification de ces derniers, qu'elle résulte d'une offensive victorieuse de la droite pour obtenir l'éviction des ministres communistes, d'une décision du PS de modifier ses alliances, d'un choix du PCF de se retirer, ou d'une combinaison de ces divers facteurs, signifierait un changement de situation et des difficultés majeures pour un parti déjà fortement affaibli.

## Deux questions fondamentales

La participation au gouvernement pose au PCF deux questions fondamentales qu'il tente d'esquiver mais qui ne sont pas réellement contourna- bles.

La première est celle de ses rapports à la social-démocratie. Tantôt allié, tantôt ennemi, comparse complexé ou maître dominateur, le Parti socialiste, et l'image que veut s'en donner le PCF, ne sont pas étrangers à l'identité du PCF lui-même. Cette image est aujourd'hui profondément perturbée par une situation, sans précédent historique, qui voit le PCF principal allié du PS, dans le cadre d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement sous direction socialiste.

La seconde concerne la perspective stratégique affirmée par le PCF, la « référence socialiste » qui est la sienne. Appelé à la gestion gouvernementale des affaires du pays, le PCF est au pied du mur car il lui faut expli-

quer comment, non par quels discours mais par quels actes, on va au socialisme...

Ces deux questions, étroitement combinées, touchent aux fondements de l'identité même du PCF : une identité qui, historiquement, a prétendu se constituer par opposition à la voie social-démocrate de la collaboration de classes, et en référence à la révolution et au « socialisme réellement existant ». Or, ce sont ces données qui se trouvent mises en cause en profondeur.

Et ce dans une situation interne marquée par un état d'impréparation évidente. Parce que les dernières explications en date apportées concernant le PS sont celles de la rupture de l'Union de la gauche et de la campagne Marchais qui avaient pour objectif d'extirper les « illusions opportunistes » de la période du Programme commun et d'éduquer les militants dans l'idée que, par nature, la social-démocratie ne peut avoir d'autre politique que de collaboration de classes.

Et parce que, toujours dans le cadre de la rupture de l'Union de la gauche, la direction du PCF a engagé, sous couvert d'actualisation de ses analyses et de rattrapage de ses « retards historiques », une vaste entreprise de refondation stratégique. Travail ambitieux, et largement empirique, qui offre le spectacle d'un chantier où c'est le délabrement des anciennes constructions qui prédomine sur les perspectives futures... Ainsi de la notion d'étape qui, rendue responsable des erreurs de la période du Programme commun, a été abandonnée au profit d'une théorie selon laquelle c'est la réalisation du socialisme, progressive mais immédiate, qui est à l'ordre du jour.

Or, dans l'histoire du PCF, cette notion d'étape revêtait un immense avantage. Elle permettait, en effet, de rendre compatibles deux perspectives contradictoires. D'une part, un attachement prétendument indéfectible à la perspective stratégique de la dictature du prolétariat et du socialisme, qui garantissait le caractère révolutionnaire des partis communistes et leur vocation à réaliser dans leur propre pays le modèle de société qui s'épanouissait en URSS, patrie du socialisme. D'autre part, une politique concrète et des alliances répondant à des objectifs immédiats n'ayant rien de socialiste mais censés préparer, à une autre étape, la lutte pour le socialisme. De l'antifascisme au combat contre le pouvoir personnel, les thèmes avaient changé, mais la démarche était restée la même : l'étape démocratique d'un combat dont les

perspectives socialistes restaient toujours lointaines.

Aujourd'hui, au dire même du PCF, il s'agit d'avancer immédiatement sur une voie qui est celle de la réalisation du socialisme. On peut marchander sur les rythmes et les inévitables compromis, il n'empêche que l'essentiel est là : l'actualité du socialisme, seule réponse à la crise du capitalisme. D'où, inéluctablement, une pluie de questions : comment opérer cette réalisation immédiate et progressive du socialisme ? Quel lien entre ce socialisme-là et le « socialisme réellement existant » à l'Est ? Sur quelles bases, en fonction de quelle perspective, selon quels rythmes avancer sur cette voie dans le cadre d'une alliance avec le PS et dominée par lui ?

Ces questions-là sont loin d'être anodines. Et ce sont elles qui ne peuvent manquer de mûrir sous l'effet de la participation gouvernementale. Même si elles ne se posent pas encore nettement au sein du PCF, elles commencent à le travailler. La direction en est consciente et c'est pourquoi elle s'est mise à l'ouvrage pour accélérer la reconstruction d'un cadre stratégique susceptible de répondre à la situation nouvelle.

Ainsi, la direction a mené grand tapage autour de la publication du livre de P. Herzog, *l'Economie à bras-le-corps*. C'est que, comme l'a expliqué Juquin, « ce livre sur l'économie est, au fond un livre politique : sur la stratégie du Parti communiste français aujourd'hui ».

La tâche de P. Herzog est d'avancer des propositions, d'ordre économique, qui démarquent le PCF du PS sans l'opposer à lui. C'est-à-dire de préserver l'identité propre du PCF, censé avancer face à la crise des solutions radicales, en évitant de faire apparaître ces propositions comme nécessairement contradictoires avec la politique gouvernementale.

Car la perspective directrice dans laquelle s'inscrivent toutes les propositions avancées est celle de l'économie mixte. Monstre théorique que cette économie qui ne serait plus tout à fait capitaliste, sans être déjà socialiste. Ou, c'est selon, déjà socialiste, tout en étant encore capitaliste !

Avec lui, l'entreprise révisionniste du PCF peut s'enorgueillir d'un nouveau trophée. Après l'abandon de la dictature du prolétariat, qui autorisait le PCF à envisager le « partage » du pouvoir d'Etat entre le prolétariat et la bourgeoisie, il s'agit, à présent, de renvoyer aux oubliettes la notion de rupture entre capitalisme et socialis-

me. Rupture à partir de laquelle une autre logique que capitaliste peut effectivement être initiée. Ce qui ne signifie pas la transformation immédiate et totale de l'ensemble de l'économie — une phase de transition est évidemment nécessaire — mais qui suppose que soit mise en œuvre, à partir du pouvoir politique central, une autre logique qui s'appuie en particulier sur la nationalisation des secteurs clés, la mise en place d'une planification visant à tourner l'économie vers la satisfaction des besoins populaires, l'instauration du monopole du commerce extérieur...

Toute l'argumentation de Ph. Herzog vise précisément à escamoter cette notion de rupture en justifiant la possible compatibilité, dans une même économie, des critères capitalistes de profit et de concurrence et de nouveaux critères de gestion. Sans lésiner, Herzog va d'ailleurs plus loin puisqu'il prétend que ces nouveaux critères de gestion peuvent être impulsés à la base, dans les entreprises, grâce à la mobilisation des travailleurs, et ce sans « préalable politique ». Car, quitte à renoncer à la notion d'étape, autant aller jusqu'au bout : « *Le préalable du changement du pouvoir politique avant l'intervention dans la gestion, qui correspondait à l'esprit du Programme commun, est dépassé* (1). »

Avec une belle virtuosité, Herzog multiplie donc les escamotages. Escamotage, d'abord, des revendications ouvrières dont il n'est plus dit mot, puisque la politique gouvernementale, loin d'être dénoncée comme anti-ouvrière, est jugée globalement positive. Escamotage, ensuite, de la question du pouvoir, puisque le problème essentiel est à la base, dans les entreprises, les comités d'entreprises... Et les travailleurs se voient sermonnés quant à leur fâcheuse tendance à « tout attendre de l'Etat », alors que le changement est leur affaire et que l'avenir radieux de l'autogestion et des nouveaux critères de gestion est entre leurs mains.

Au nom du « socialisme pas à pas », Herzog nous invite à toujours viser ou trop près ou trop loin : trop loin, quand il s'agit de voir les problèmes immédiats, ceux de la défense immédiate des intérêts ouvriers ; trop près, lorsqu'il faudrait désigner l'objectif : l'instauration d'un pouvoir qui soit à même d'engager une politique de rupture avec la bourgeoisie et le capitalisme... Et l'on se retrouve noyé dans le brouillard de la mixité des critères de gestion où sont censés coexister pacifiquement intérêts patronaux et revendications ouvrières.

Ce qui, en fait, apparaît singulièrement mixé dans le discours de P. Herzog, ce sont les deux logiques auxquelles se trouve aujourd'hui confronté le PCF.

## L'impossible conciliation de deux logiques divergentes

La première de ces logiques, qui est celle de la participation loyale au gouvernement, prédomine incontestablement dans les faits depuis le 10 mai 1981, impulsée par la dynamique de l'insertion dans la majorité parlementaire et de la participation au gouvernement. C'est elle qui se traduit dans toute la politique concrète des directions du PCF et de la CGT, politique de respect de la solidarité gouvernementale. C'est elle enfin qui détermine l'attitude du PCF pour les élections municipales.

Pour être pleinement cohérente, cette logique appellerait une attitude plus active de la part du PCF, passant par l'abandon de tout propos pouvant être perçu comme expression d'un « double langage » et de toute proposition pouvant être taxée d'esprit de surenchère. Ce qui signifierait que le PCF accepte explicitement le cadre actuel de l'alliance avec le PS et la place subalterne qui lui est faite, afin de s'affirmer, grâce à ses relais syndicaux et ses capacités militantes, comme l'élément le plus apte à mobiliser les travailleurs en soutien à la politique gouvernementale. C'est cette perspective que *Rencontres communistes hebdo*, dirigé par H. Fizbin, se fait une spécialité de conseiller à la direction du PCF.

Pourtant, une telle politique, si elle était assumée en tant que telle, présenterait un certain nombre de risques majeurs pour le PCF. Celui d'une relativisation croissante d'un parti qui perdrait à la fois sur sa gauche, beaucoup de travailleurs et de militants ne lui pardonnant pas un tel abandon de ses ambitions officielles, et sur sa droite, l'utilité d'un « PS bis » n'ayant rien d'évident aux yeux de beaucoup d'autres travailleurs. De ce point de vue, l'évolution de *RCH*, qui obéit à une telle orientation, est éclairante... Celui aussi de distorsions croissantes de ses liens internationaux. Tous risques qui, se combi-

nant, feraient peser sur le PCF la menace d'une désagrégation.

C'est d'ailleurs pourquoi il ne peut se résoudre à s'abandonner à cette logique et s'efforce de la contrecarrer par l'affirmation d'une autre logique, contradictoire en fait, qui est celle de la défense d'une certaine « tradition », sinon d'orthodoxie.

C'est pourquoi, à la différence du PCI, le PCF s'est refusé à inaugurer un discours qui l'obligerait à s'opposer explicitement aux revendications des travailleurs. Préférant, au moins jusqu'à présent, taire ces revendications ou laisser dans le flou la possibilité de les satisfaire, plutôt que de les combattre ouvertement. De même qu'il maintient une appréciation de l'expérience soviétique comme étant « globalement positive ». Position réaffirmée récemment, avec éclat, par Marchais dans sa « conférence à l'école centrale du parti », et par le bureau politique dans son attaque contre la presse accusée de calomnier l'URSS.

Position qui reconferme l'attachement à un modèle qui étaye une référence au socialisme préservant une spécificité, bien différente de la rhétorique social-démocrate. C'est pourquoi aussi Juquin a estimé nécessaire de « corriger » Herzog en rappelant, à l'occasion de l'allusion à la « bataille de la production » évoquée par ce dernier, que la tâche aujourd'hui pour les communistes c'est la « transformation socialiste de la société »...

Ce faisant, il mettait le doigt sur la contradiction du discours actuel du PCF, tel qu'il est orchestré dans sa dimension économique par Ph. Herzog : car peut-on parler de transformation socialiste de la société en escamotant toute idée de rupture d'avec le capitalisme ? (2) Mais il est vrai que réintroduire la notion de rupture, ce serait enclencher une dynamique dont le seul aboutissement ne saurait être que... la rupture avec le gouvernement !

Faute de pouvoir opter clairement pour l'une ou l'autre de ces logiques, la direction du PCF se contente aujourd'hui de préserver un équilibre difficile.

## Une orientation funambule

L'économiste officiel du PCF tente de concilier la logique de « la bataille de la production » et la référence à un socialisme qui se réaliserait « pas à pas ». La première sert à justi-

« Au bout du compte, le Front populaire échoua, il s'écroula sous les coups du Parti socialiste, de sa politique, selon ses propres termes, de « gestion loyale du capitalisme ». (...) Mais là encore, en 1947, le Parti socialiste mit brutalement fin à cette expérience. Prenant prétexte du soutien de notre parti à la grève des travailleurs de chez Renault, il céda aux injonctions américaines, chassa les ministres communistes du gouvernement et mena ensuite, allié à la droite, une politique particulièrement anti-ouvrière et anti-nationale.

« (...) Ainsi, ce que les faits, vérifiables par tous, permettent de constater, c'est qu'à chaque fois le Parti socialiste a ménagé les intérêts du capital, il a reculé devant les transformations nécessaires, il a refusé la lutte. A chaque fois que le changement a été possible, il a préféré au combat avec les travailleurs le compromis avec l'adversaire de classe. A chaque fois, il a permis de sauvegarder la domination de la bourgeoisie sur notre pays... »

G. Marchais, discours du Havre (« L'Humanité » du 30 octobre 1980)

« Devons-nous prendre nos distances, voire même quitter le gouvernement ? Je l'ai dit lors de l'assemblée des secrétaires de cellule de Paris, et je le répète : s'il advenait que des communistes pensent ainsi, ils se tromperaient lourdement, totalement. Non seulement une telle éventualité ne serait pas plus favorable, mais elle serait désastreuse pour notre peuple et — c'est une certitude — désastreuse pour le Parti communiste français lui-même. »

G. Marchais  
« L'Humanité » du 10 mai 1982

1. « L'Economie à bras-le-corps », p 186 et p 303.

2. Ce que relevait, embarrassé, Félix Damette dans le numéro 9 des « Cahiers du communisme » : « Cette volonté de réalisme pose évidemment la question de la rupture. N'y a-t-il pas une contradiction ? Peut-on rompre avec le capitalisme par une démarche qui se veut réaliste, c'est-à-dire inscrite dans les contraintes de la structure en place, donc du capitalisme ? »

fier la participation à une politique caractérisée comme allant dans le bon sens, afin de tirer les bénéfices possibles de la participation à ce gouvernement. La seconde vise à préserver l'identité d'un parti engagé dans une épreuve dangereuse et à préparer un « dégagelement de responsabilités » pour le moment où l'échec sera patent, en prévenant que cette politique n'est pas suffisante pour répondre à la crise.

Là est le « double langage » du PCF. Non pas dans un soutien ambigu — la direction joue au contraire pleinement le jeu de la solidarité gouvernementale —, mais dans cette façon de faire appliquer une politique tout en laissant entendre par ailleurs qu'elle n'est pas celle que préconise le PCF. Tel est d'ailleurs le sens profond de la minimisation du rôle des ministres communistes. Non seulement ces quatre pauvres ministres ne sauraient déterminer la politique gouvernementale mais, surtout, les propositions appellent un levier qui est moins celui de l'action gouvernementale que celui de la mobilisation des travailleurs eux-mêmes, à la base, pour imposer les « nouveaux critères de gestion ». Ce qui veut dire qu'à l'heure de l'échec, les travailleurs devront s'en prendre et au PS et à eux-mêmes, mais certainement pas au PCF !

Un PCF qui, en quelque sorte, se présente comme « parti de gouvernement », tout en jugeant comme accessoire le fait d'être au gouvernement. « *Voilà pourquoi il faut être aujourd'hui parti de gouvernement — et dans toute la mesure du possible au gouvernement — pour agir efficacement en parti transformateur de la société, constructeur du socialisme* », explique d'un air entendu Juquin (3).

Pour justifier sa participation au gouvernement, sans remettre en cause les références qui fondent son identité, la direction s'efforce d'expliquer, contre toute évidence, que la politique du gouvernement est positive, que ce n'est pas une politique d'austérité contraire aux intérêts des travailleurs. Première contorsion qui manque d'élégance ! Mais lorsqu'elle est doublée d'une seconde, qui consiste à prétendre qu'en appliquant les propositions du PCF, ce serait tout bonnement le socialisme, le spectacle devient franchement hideux ! Que le socialisme soit la réponse à la crise, c'est un fait. Mais qui n'a rien à voir avec l'idée que la politique dite de « reconquête du marché intérieur » et des « nouveaux critères de gestion » ait quoi que ce soit à voir avec le socialisme !

Ainsi, le PCF se livre à ces con-

torsions idéologiques tandis que, par ailleurs, il négocie avec le PS les postes municipaux nécessaires à la préservation de ses intérêts d'appareil. Toutes choses qui ne peuvent qu'amoindrir une autorité politique déjà largement entamée.

En 1936 et en 1945, le PCF jouissait d'un prestige politique considérable dans la classe ouvrière. Ce qui lui a permis de réaliser ces deux expériences gouvernementales sans que les travailleurs, dans leur majorité, lui imputent la responsabilité des défaites auxquelles ont conduit le Front populaire et la politique menée à la Libération. La situation n'est plus la même aujourd'hui. Et la direction du PCF ne peut ignorer que la menace qui pèse sur elle est celle d'une crise sans précédent.

« Tout cela éclaire les raisons pour lesquelles nous ne pensons pas qu'on puisse parler de « crise », au sens propre du terme, pour qualifier les difficultés sérieuses auxquelles s'attaquent les pays socialistes.

« Nous disons qu'il y a crise du système capitaliste parce qu'il n'est pas possible de trouver une issue réelle, des solutions à long terme aux problèmes des pays capitalistes, à l'intérieur de ce système. La crise dans ces pays appelle un dépassement de la formation sociale existante, un changement de société : la transformation socialiste. (...)

« A l'inverse, comme je viens de l'expliquer, la solution des problèmes que connaissent les sociétés socialistes n'appelle pas la suppression du système, mais au contraire son approfondissement, son développement dans toutes ses dimensions, le déploiement de toutes ses potentialités. »

« L'Humanité » du 30 novembre 1982

# La place des municipalités dans l'Etat et le système capitaliste

JEAN-MICHEL MASSON

**A**U-DELA de l'échéance politique immédiate que constituent les élections municipales de mars 1983, la gestion des municipalités concerne tous les travailleurs.

D'une part, parce que les collectivités territoriales — et en premier lieu les municipalités — occupent une place de plus en plus importante dans la société capitaliste. D'autre part, parce que la gestion des communes a une incidence très réelle sur les conditions de vie et de travail (logements, transports, équipements sociaux, etc.).

Cet article vise donc à la fois à rappeler brièvement les rapports existant entre l'Etat et les communes, notamment sous la V<sup>e</sup> République ; à examiner la question décisive des finances locales, particulièrement au travers de l'exemple de la taxe professionnelle ; enfin, à souligner l'impasse de la politique du PS et du PC dans les municipalités et la nécessité de rompre avec la logique du système capitaliste, pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux des travailleurs et de la population.

## La V<sup>e</sup> République et les municipalités

L'histoire de l'institution communale reflète celle de la constitution de la bourgeoisie comme classe dominante, de la consolidation de son pouvoir sur les autres classes de la société. Depuis la révolution de 1789, l'histoire des rapports des municipalités et de l'Etat est essentiellement constituée par deux tendances qui visent au même but : centraliser et unifier.

Le développement de l'économie capitaliste au XIX<sup>e</sup> siècle rend caduc l'Etat bourgeois libéral : un Etat bourgeois centralisé devient de plus en plus nécessaire. Celui-ci va se renforcer sous la III<sup>e</sup> République, se consolider sous le régime corporatiste de Pétain et s'épanouir sous la V<sup>e</sup> République gaulliste.

Depuis 1958, il n'y a pas eu moins de cinq tentatives de « réforme » des collectivités locales, et donc des communes : Debré en 1963, Frey en 1964, Fouchet en 1968, Marcellin en 1969-1971 et, enfin, Guichard en 1976. L'objectif politique de ces réformes était l'intégration toujours plus poussée des municipalités dans les rouages de l'appareil de l'Etat. Il

s'agissait pour de Gaulle, Pompidou et Giscard de parfaire les institutions de la V<sup>e</sup> République, se mettre directement les communes sous la triple tutelle — politique, financière et technique de l'Etat, par le biais des préfets. La V<sup>e</sup> République conduit ainsi à un double mouvement : faire gérer et financer les équipements sociaux par les collectivités locales ; concentrer les choix politiques essentiels dans l'appareil du pouvoir central et les sommets de son administration.

## Le financement des municipalités, leur rôle dans l'économie

C'est vers la fin de la IV<sup>e</sup> République et des années cinquante que les municipalités ont été amenées à jouer un rôle important dans le domaine économique et social. Il s'agissait alors de satisfaire des besoins collectifs nouveaux secrétés par le développement même de l'économie capitaliste.

Comme l'explique clairement un économiste, ce développement de l'interventionnisme économique des municipalités est irréversible : « *Dans une économie en croissance continue, les besoins collectifs augmentent régulièrement. L'accélération du progrès technique, la hausse des niveaux de vie conduisent les populations à réclamer des services que seule la collectivité publique peut leur fournir : il n'est plus possible de vivre sans eau courante, sans électricité, sans un réseau de communications modernes, sans un certain confort. Les autorités locales, plus proches de la population que l'Etat, ont été obligées de satisfaire les nouveaux besoins sociaux collectifs en procédant à des équipements économiques et sociaux. Cet effort s'est poursuivi et intensifié au cours des dernières années.* » (P. Lalumière, *les Finances publiques*, 1980, A. Colin.)

Ainsi, le rôle croissant des municipalités, mais aussi des départements et des régions, dans l'économie capitaliste, se manifeste par une très forte augmentation des dépenses publiques qui résulte elle-même d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et politiques.

L'augmentation rapide des dépenses des municipalités demeure un fait marquant sous la V<sup>e</sup> Républi-

collectivités dans l'Etat

JEAN-MICHEL MASSON

que. Pendant la période 1959-1970, elles ont progressé, en moyenne, de 12,5 % par an, donc plus rapidement que la production intérieure brute (10,7 %). Malgré la crise, et particulièrement depuis 1978, ce chiffre se maintient entre 12 et 13 %.

Les investissements réalisés par l'ensemble des collectivités locales représentent les deux tiers des investissements publics annuels de la France et augmentent d'environ 12 % par an. En 1981, les dépenses des collectivités locales — et il faut insister sur la part prépondérante parmi elles des municipalités — se sont élevées à plus de 305 milliards de francs !

Actuellement, l'Etat conserve plus de 86 % des ressources publiques nationales et fait réaliser plus de 70 % des investissements (notamment les équipements sociaux collectifs) par les communes. Dans le même temps, les subventions de l'Etat aux communes et aux départements n'ont cessé de diminuer sous la V<sup>e</sup> République : 27,9 % en 1962, 14,7 % en 1970 et 11,7 % en 1977 !

Il s'agit là d'une politique contradictoire seulement en apparence : d'un côté l'Etat se désengage (pour les équipements sociaux, les crèches, les écoles, les hôpitaux, etc.), de l'autre, il accroît son contrôle sur les investissements des communes. Cette politique, dont le but était de faire gérer par les communes l'austérité et la crise, ne peut évidemment se faire qu'au détriment de la satisfaction des besoins sociaux (logements, équipements de santé, etc.) et donc signifie l'aggravation des conditions de vie des travailleurs et de la population.

Comme l'expliquait, il n'y a pas si longtemps encore, Richard, député socialiste : « De 1959 à 1978, l'ensemble des subventions et des autres organismes classés "administrations centrales", comparé au total des investissements des collectivités locales, est tombé de 50,5 % à 21,4 %... Les investissements directs de l'Etat subissent une baisse constante par rapport à la production intérieure brute : 1,68 % en 1965, 0,62 % en 1978. Si l'on combine maintenant les deux données, concours en capital aux collectivités locales et investissements directs de l'Etat, on peut avoir une vision d'ensemble des efforts propres d'investissements de l'Etat et des communes. On a les résultats suivants : en 1959, les communes fournissaient 28 % de l'effort, 42 % en 1964 et 62,7 % en 1978 ! »

On ne saurait être plus clair sur la responsabilité

de l'Etat dans la prétendue « crise » des finances des municipalités — et notamment de l'augmentation importante des impôts locaux. Il est certain que si la droite était repassée en mai 1981, la porte aurait été grande ouverte pour une privatisation accrue des communes, et donc du service public : notons, à titre d'exemple, que cette privatisation concerne des secteurs importants des municipalités, comme la distribution de l'eau avec la Société lyonnaise des eaux et de l'électricité (SLEE) ou la Compagnie générale des eaux (CGE, qui va jusqu'à s'implanter aux Etats-Unis), les ordures ménagères avec la SEMAT, les abattoirs, les travaux publics et les opérations immobilières (cf. les « scandales » de la Ville de Paris), etc.

## L'exemple de la taxe professionnelle

Majoritaires à l'Assemblée nationale depuis juin 1981, majoritaires dans la plupart des villes de plus de 30 000 habitants depuis 1977, il était intéressant de voir ce que le PS et le PC, comme le gouvernement de gauche, allaient entreprendre sur la question du financement des municipalités.

Cette question est, en effet, décisive puisqu'elle concerne le vote du budget de la commune et que ce budget reflète les choix politiques du conseil municipal. Les impôts directs procurent l'essentiel des ressources fiscales des communes (83 % en moyenne nationale). On peut distinguer :

- la taxe d'habitation ;
- les taxes sur le foncier bâti et non bâti ;
- la taxe professionnelle ;
- la dotation globale d'équipement (DGE) (c'est-à-dire l'aide, produit des ressources fiscales nationales, que l'Etat reverse aux communes).

La taxe professionnelle est un impôt sur le capital qui représente environ 1 % du chiffre d'affaires des entreprises. Dès sa création, en 1975, le CNPF, la droite n'ont cessé de réclamer sa suppression : un des objectifs de Giscard et de Barre était précisément d'augmenter l'imposition des travailleurs (taxe d'habitation) et de diminuer celle des patrons (taxe professionnelle).

Là encore, que va faire le gouvernement Mauroy ? Va-t-il taxer davantage les patrons en augmentant la taxe professionnelle ?

C'est le contraire qui arrive ! Mauroy annonce

### Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

Un conseil municipal est élu pour 6 ans. Le conseil municipal élit le maire, mais ne peut le révoquer. Il vote le budget et les principales décisions qui concernent la commune. En fait, c'est le maire qui, dans la commune, a le plus de pouvoir. Il a une double compétence : il est à la fois agent de l'Etat et agent d'exécution du conseil municipal. La loi de décentralisation a assoupli la triple tutelle, administrative, financière et technique. Notons, néanmoins, que par le biais des commissaires de la République, des tribunaux administratifs et des cours des comptes régionales mises en place, les communes seront malgré tout grandement dépendantes de l'Etat.

une « réforme de la taxe professionnelle » qui se solde, d'entrée de jeu, par un cadeau — un de plus après les 28 milliards de « subventions » au CNPF en mars 1982 et les 45 milliards d'indemnités pour les nationalisations — de plus 11 milliards !

Voilà ce que signifient concrètement ces mesures : — Pour 1982 : la cotisation nationale de 6 % payée par les entreprises, qui est calculée sur le montant de l'impôt dû, sera ramené à 2 % ; l'impôt dû l'année dernière sera réduit de 5 % pour toutes les entreprises dont l'assiette de l'impôt comprendra soit des salaires, soit des investissements ; certaines entreprises bénéficieront d'une diminution de la taxe professionnelle dans le cas de la signature d'un contrat de solidarité ; — Pour 1983 : la part des salaires, qui est aujourd'hui de 20 % dans l'assiette de la taxe professionnelle, sera réduite à 10 % ; cette mesure coûtera à l'Etat près de trois milliards de francs qu'il prendra dans la poche des travailleurs ; de plus, la taxe professionnelle devrait être limitée à deux fois le taux moyen national.

En outre, cette réforme innove dangereusement : toute diminution du taux de la taxe d'habitation entraîne obligatoirement une diminution égale du taux de la taxe professionnelle et toute augmentation du taux de la taxe professionnelle doit être appliqué à celui de la taxe d'habitation.

Toutes ces mesures « techniques » ont l'air bien compliquées. Pourtant, leur sens politique, lui, est très clair pour les travailleurs : ce sont eux qui, par leurs impôts, vont financer ces cadeaux au CNPF et aux patrons !

Il est instructif, à ce sujet, de noter ce qu'écrivait *l'Elu aujourd'hui*, revue des élus du PCF, il y a deux ans à peine : « Toute diminution de la part de la taxe professionnelle amènerait nécessairement à une augmentation de la pression fiscale sur les ménages. » La suite est encore plus savoureuse, alors que le PCF est au gouvernement et apporte sa contribution à la politique d'austérité : « En fait, il paraît évident que cette offensive contre la taxe professionnelle (c'est-à-dire celle des patrons et de la droite) ne vise qu'à obtenir un nouveau cadeau fiscal de taille pour les entreprises et ainsi à faire franchir aux travailleurs une nouvelle étape dans l'austérité, en contraignant les communes à réduire les dépenses sociales et à toujours plus imposer les ménages. » (N° 15, de *l'Elu aujourd'hui*.)

Les municipalités sont donc devant un dilemme : ou elles augmentent les impôts ou elles s'endettent en sollicitant des emprunts auprès d'organismes publics (Caisse des dépôts), ou privés. Il faut d'ailleurs souligner que les communes s'endettent toujours davantage.

Il est possible d'affirmer, en guise de conclusion, que le système même de calcul des impôts locaux se reporte essentiellement contre les travailleurs. D'une façon générale, la taxe d'habitation croît plus vite que la taxe professionnelle.

## Dans les communes aussi, rompre avec le capitalisme

Nous avons vu les liens existant entre l'Etat et les municipalités, ainsi que le rôle croissant que celles-ci jouent dans l'économie capitaliste. Le PS comme le PC, qui ne remettent plus en cause depuis belle lurette

la nature de classe de l'Etat, ont donc trouvé dans la gestion des municipalités un des points d'ancrage le plus solide de leur politique de collaboration de classes.

Car le réformisme municipal du PS et du PC vient de loin, des origines mêmes du mouvement ouvrier français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que le PC et le PS opéreront une réelle percée dans la conquête des municipalités. Percée qui a d'ailleurs été confirmée — comme reflet de la polarisation politique croissante et de la crise de la V<sup>e</sup> République — par le résultat des élections municipales de mars 1977 où l'Union de la gauche est devenue majoritaire dans la plupart des villes de 30 000 habitants. Le PS est aujourd'hui le parti qui compte le plus grand nombre de maires. Le PC, de son côté, compte plus de 1 500 maires, plus de 28 000 élus municipaux.

Pourtant, sur la question décisive des finances locales, le gouvernement a renvoyé la discussion en 1984 !

Au contraire, si le PS et le PC voulaient réellement se donner les moyens de gérer les municipalités dans le sens de la satisfaction des besoins fondamentaux des travailleurs et de la population (logements, crèches, transports, etc.), ils auraient dû prendre le taureau par les cornes : s'attaquer au problème du financement des communes, augmenter la taxe professionnelle, asseoir la taxe d'habitation sur le revenu et non en fonction de la surface habitée, etc.

D'autre part, la décentralisation en cours et la loi du 2 mars 1982 reconnaissent enfin aux communes la possibilité d'intervention :

— lorsqu'elle a pour objet de favoriser le développement économique de la commune ;

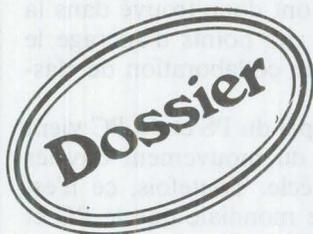
— lorsque la protection des intérêts économiques et sociaux de la population communale l'exige.

Ce qui signifie que cette loi fait des conseils municipaux des unités d'intervention économique susceptibles de pallier les carences du patronat, mais surtout pas d'aller à l'encontre du capitalisme. Les conseils municipaux n'auront pas le droit, bien sûr, de faire payer les patrons (expropriation d'une entreprise), de s'opposer à leur pouvoir (interdiction des licenciements), mesures qui seraient annulées par le tribunal administratif.

Au niveau national, le gouvernement Mauroy mène une politique d'austérité qui se répercutera inévitablement sur le fonctionnement des municipalités, particulièrement celles dirigées par le PC et le PS : restrictions budgétaires, révision en baisse des investissements sociaux, etc.

Voilà aussi ce que diront les révolutionnaires pendant ces élections municipales : dans les communes comme ailleurs, il faut se battre pour une autre politique fondée sur la satisfaction des revendications des travailleurs, et cela sans se faire d'illusions sur la possibilité d'une « gestion socialiste » des municipalités qui ne remettrait pas en cause la nature même de l'Etat.

Février 1983



# L'idéologie sécuritaire au service de la réaction

CHRISTIAN PICQUET

**U**N thème revient comme un leitmotiv dans la campagne pour les élections municipales : la sécurité. Les sondages nous affirment que les Français sont inquiets. Les statistiques aussi : en 1980, en France, on comptait un crime ou délit toutes les douze secondes. Par jour on recensait 5 homicides, 13 vols à main armée, 24 usages de stupéfiants, 83 vols avec violence, 572 vols de cyclomoteurs, 586 vols d'automobiles, 734 cambriolages, 773 chèques sans provision, 1 183 vols à la roulotte.

De tels chiffres paraissent évidemment justifier le malaise actuel. Pourtant, à y regarder de plus près, celui-ci est bien paradoxal. D'abord, parce que les formes de criminalité les plus dangereuses pour les citoyens ne progressent pas. Le grand banditisme est stationnaire et les crimes de sang sont en régression depuis plusieurs décennies. Ensuite parce que les formes de délinquance auxquelles la population est la plus sensible ne sont pas celles qui coûtent le plus cher à la société. Ainsi, en 1979, ce qu'on appelle couramment la « délinquance en col blanc » — fraudes fiscales ou douanières, infractions à la réglementation des changes, infractions économiques et financières — était estimée à 92 294 millions de francs. Par contre, les atteintes à la vie humaine, pour la plupart commises par imprudence (les homicides n'entrant que pour 5 % dans le coût total de cette catégorie) représentaient 18 050 millions. Les vols de toute nature, chapardages dans les grands magasins, destructions de biens, ne revenaient qu'à 2 287 millions. Quant aux agressions à main armée et hold-up, ils venaient loin derrière avec 192 millions.

Il faut donc bien en déduire que le sentiment d'insécurité tient beaucoup à l'exploitation qui est faite, depuis des années, de certaines catégories de délits. Une véritable campagne, abondamment relayée par les médias, s'efforce de développer une véritable psychose dans les grandes villes. On peut avancer au moins deux raisons à cette tentative.

La première est politique. La droite, qui s'appuie sur les couches les plus réactionnaires de la société, a tout intérêt à mettre en avant le thème démagogique de la « loi et l'ordre » qui lui permet de masquer le vide de son programme. Le scrutin de mars qui renouvellera l'administration des cités offre un terrain propice à une telle opération. En outre, celle-ci permet de faire pression sur le gouvernement pour qu'il revien-

ne sur les quelques concessions qu'il avait faites dans le domaine des libertés et rétablisse les dispositions scélérates instaurées par l'ancienne majorité. Le journal électoral du RPR dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris — quartier « chaud » et à forte composante immigrée — écrit très clairement : « *Bon nombre de théoriciens socialistes, sous prétexte que notre société libérale est porteuse de désarrois, en sont venus à voir dans l'agresseur une victime et à s'intéresser davantage au sort du voyou qu'à celui de la personne agressée (...)* Ils sont parvenus à faire restreindre les pouvoirs de la police nationale et de la justice dite "bourgeoise" (1). »

Mais on ne saurait oublier les raisons économiques de cette campagne. Le monde capitaliste est entré dans une longue phase de récession. Sous ses coups est entamé un formidable processus de restructuration de l'outil productif, impliquant la liquidation de nombreux secteurs retardataires. La baisse du taux de profit et la contraction des marchés d'exportation ébranlent même les firmes les plus performantes. Dès lors, pour certains, la peur qui se répand dans l'opinion ouvre un nouveau marché, source de juteux bénéfices. Les chiffres sont éloquentes, encore qu'ils soient sous-estimés, compte tenu de la discrétion qui entoure cette branche d'activité. En 1978, le chiffre d'affaires déclaré des installateurs de systèmes d'alarme était de 350 millions de francs. En 1980, il atteignait 450 millions. Autre élément significatif, le secteur de l'huissierie métallique a connu un développement spectaculaire à partir de 1977, lorsque Poniaowski, alors ministre de l'Intérieur, lança sa campagne : « *Ne soyez plus cambriolables.* » Cette année-là, c'est un marché d'au moins 700 millions qui s'ouvrit. Le nombre des sociétés de « protection-alarme » a presque doublé en deux ans. En octobre 1981, le Salon « europrotection » accueillit 831 entreprises contre 467 en 1979. Enfin, le journaliste Claude Picant affirme, en s'appuyant sur des estimations minimales, que les sociétés de gardiennage (2) réalisent sur une année un chiffre d'affaires de 1 460 000 000 francs (3).

## Un phénomène social

Cette utilisation de la peur ne doit cependant pas nous dissimuler la gravité du phénomène. La petite

délinquance (qui représentait, en 1980, 84,05 % du nombre total des crimes et délits) est en constante augmentation et affecte tout particulièrement la jeunesse. Le nombre de mineurs présentés à la justice était en 1960 d'environ 31 000. Il dépasse aujourd'hui les 65 000, soit une progression de plus de 100 %. Le garde des Sceaux a même été jusqu'à la caractériser comme une « délinquance de masse ».

La société capitaliste, parce qu'elle repose sur l'exploitation du travail salarié — « *La force est un agent économique* », disait Marx à son propos (4) — a toujours suscité des réactions individuelles violentes menant à l'illégalité. La crise qui conduit à une paupérisation croissante de millions d'hommes et de femmes et qui touche des villes, des villages, des régions entières, accentue cette tendance. Il est frappant de constater que la courbe de la criminalité en France épouse étroitement celle de la dépression. En dix ans, elle traduit une hausse de 56,81 %.

Les causes de cette criminalité galopante sont avant tout sociales. On peut schématiquement en fournir le classement suivant.

● L'aggravation des inégalités — et notamment celles produites par l'existence d'un important volant de chômage — favorise le passage de nouvelles fractions de la population laborieuse à la délinquance. Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1977, 71,7 % des condamnations prononcées par la justice touchaient des ouvriers, des employés ou des personnes sans profession (5).

● Ce trait fondamental est renforcé par l'impitoyable sélection scolaire qui touche essentiellement les enfants issus de familles modestes. Leur élimination passe en particulier par les classes-dépotoirs (sections d'enseignement spécialisé, etc.) où sont parqués les jeunes les plus handicapés de par leur origine sociale. Dans son rapport, Laurent Schwartz indique qu'à la fin de l'année 1978-1979, 33 % des élèves sont sortis de l'école dans le moindre diplôme.

La disparition de toute perspective de réussite scolaire pousse de nombreux individus à commettre des délits, non seulement pour subvenir à leurs besoins ou satisfaire des aspirations personnelles, mais aussi, plus ou moins consciemment, pour revaloriser leur image de marque et épater leur entourage. Les éducateurs du centre de Vaucresson ont constaté que les jeunes délinquants avaient une scolarité nettement moins bonne que les autres (6). Ce qui est confirmé par la composition de la population carcérale. Au 1<sup>er</sup> janvier 1982, 10,4 % des détenus étaient illettrés et 77,4 % d'entre eux ne possédaient qu'un niveau d'instruction primaire (7).

● Naturellement, les fractions les plus exploitées de la classe ouvrière sont celles qui sont les plus concernées par la criminalité. Il en va ainsi des travailleurs immigrés. Si les délinquants de souche française représentent 10,88 % de la population française, les délinquants étrangers constituent 24,93 % de la population immigrée. L'étude ci-dessus mentionnée du centre de Vaucresson en recherche les racines dans l'image que garçons et filles immigrés ont d'eux-mêmes : « *Cette dévalorisation peut être, en partie, liée au sort juridique de l'immigré qui limite ses droits civiques ; il n'est pas considéré comme citoyen français, ce qui a des conséquences au niveau de l'insertion sociale. C'est surtout l'impossibilité de faire certaines études (réservées aux Français), de travailler dans certaines professions*

*(fonctionnariat), de voter, et le fait d'avoir sans arrêt des problèmes administratifs concernant les possibilités de séjour, de travail, de nationalité qui démontrent aux jeunes immigrés qu'ils n'ont pas les mêmes chances que les Français. Ils se sentent alors inférieurs aux jeunes Français. Cette discrimination explique que leur identité collective est parfois dévalorisée. A cette dévalorisation institutionnelle s'ajoute le racisme... (8) »*

● D'autres éléments doivent compléter ce tableau. En premier lieu, la crise produit une dégradation de la vie sociale et des structures familiales sur lesquelles reposait autrefois la société bourgeoise. Ce qui, dans un contexte où l'horizon paraît bouché, ne peut que favoriser la délinquance. Dans une récente interview, le responsable de la brigade des mineurs insistait sur le fait que la plupart des familles des jeunes en difficulté étaient touchées par l'inadaptation sociale qui entraînait la désunion familiale, le chômage, l'alcoolisme, les mauvaises conditions d'habitat, etc. (9). Cela a d'indéniables effets sur l'augmentation de la consommation de drogue. Il ne faut pas sous-estimer cet aspect des choses. Nombre de ceux qui pratiquent, par exemple, le vol à la tire le font pour se procurer de la « came ». La moitié des jeunes identifiés en 1982 pour des faits de petite délinquance à Paris étaient des consommateurs habituels de drogue.

Il faut également prendre en compte la déshumanisation de certains lieux sociaux. L'urbanisation « planifiée » des villes et des grandes agglomérations, l'apparition de gigantesques concentrations-dortoirs dans les banlieues ont fait apparaître un sentiment généralisé de déracinement. De même, la politique de rationalisation des transports en commun, en supprimant de nombreuses catégories de personnel, a démultiplié les facteurs criminogènes.

## La répression : une voie sans issue

Examiner les racines sociales de la criminalité conduit à une conclusion : avant de relever d'une quelconque insuffisance du Code pénal, il s'agit d'un phénomène secrété par le capitalisme et ses corrolaires : l'injustice, l'inégalité, la violence. Les réponses axées sur la seule répression sont donc des voies sans issue. Elles ne font même qu'aggraver la situation.

Accroître la présence policière dans les rues mène, qu'on le veuille ou non, à la multiplication des contrôles d'identité et donc des fichages. Avec toutes ses implications dans le domaine des libertés. Au bout du compte, il y a l'augmentation des incarcérations. Ce qui, dans un système judiciaire dont la nature de classe n'a pas changé, renforce les inégalités fondamentales. Prenons l'exemple de la procédure des flagrants délits qui est amenée à juger bon nombre des faits de petite délinquance. La gamme des peines est des plus étroites : près des trois quarts des condamnés ont à purger une peine d'emprisonnement ferme. Et ce sont les prévenus d'origine ouvrière ou classés « sans profession » qui sont systématiquement assujettis à ce type de sanctions. De sorte qu'on peut parler de « surcondamnation » des catégories qui subissent déjà les coups les plus durs (10).

Aboutissement de toutes les logiques répressives, la prison ne fait que reproduire les facteurs de délinquance. Car elle a pour caractéristique essentielle de

désocialiser l'individu. Sa peine purgée, celui-ci sortira avec encore moins de chances de trouver un emploi. Les mineurs n'auront reçu aucune formation professionnelle. De plus, les brimades des gardiens, l'insalubrité de la plupart des maisons d'arrêt, le surpeuplement des cellules (11) sont autant d'éléments qui exacerbent les haines, favorisent les violences et aboutissent inexorablement à la récidive. L'échec des orientations carcérales fut flagrant sous Giscard. En sept ans, le nombre de détenus passa de 27 000 à 42 000. Mais la criminalité, loin de régresser, fit un bond spectaculaire.

Formellement, les partis au pouvoir depuis vingt mois partagent ce jugement. Dans la pratique, il en va autrement. Refusant de s'attaquer aux profits patronaux, ils sont incapables de trouver les moyens nécessaires à la réalisation des programmes sociaux les plus urgents. En conséquence, ils se sont ôtés tout moyen de réduire sérieusement les causes de la délinquance. On en revient donc progressivement à un discours « sécuritaire », que ne renierait pas un Peyrefitte, où les moyens policiers prennent le pas sur les objectifs de justice. Paul Quilès, le candidat socialiste à la mairie de Paris, traduit bien ce tournant : « *Un effort sans précédent a été fait par le gouvernement pour la police parisienne : création de postes de police ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre heures, ilotage renforcé, opérations anticambriolages durant l'été dernier, matériels et locaux améliorés* (12). »

Louis Baillot, responsable de la commission « Sécurité-Police » du PCF, va dans le même sens : « *Les communistes se sont toujours prononcés pour "l'ilotage", c'est-à-dire la présence de policiers dans un quartier connu par eux et où les gens les connaissent (...). Une présence policière bien étudiée enlève à de nombreux délinquants en puissance l'envie de mal faire* (13). » De longue date, les organisations démocratiques de magistrats et d'avocats, les syndicats d'éducateurs, ont demandé la suppression de l'incarcération des mineurs au profit d'une réelle politique de prévention. Robert Badinter leur oppose aujourd'hui une fin de non-recevoir : « *Une majorité d'entre vous se prononce pour l'interdiction, ou l'interdiction par voie de la détention des mineurs. C'est refuser la réalité telle qu'elle se présente. L'approche abstraite est le plus souvent une approche erronée (...). La suppression complète peut relever de l'analyse, de l'espérance, mais*

*ne relève pas de la réalité judiciaire de 1982.* » On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'après une légère diminution au lendemain de l'amnistie, le nombre de détenus ait recommencé à croître : de 31 173 au 1<sup>er</sup> novembre 1981 à 34 583 aujourd'hui.

## Une autre logique est possible

Le socialisme, en mettant fin à l'exploitation, en reposant sur le pouvoir des producteurs librement associés, peut seul créer les conditions pour l'extinction de la délinquance comme phénomène social. Dire cela ne signifie pourtant pas qu'il n'y aurait, en attendant, le choix qu'entre deux attitudes : la passivité — impossible dans une période où les comportements délictueux sont davantage perçus par la population — ou le recours aux moyens coercitifs. Car une série de mesures démocratiques radicales, appuyées sur la mobilisation et la participation des travailleurs à tous les niveaux, peut permettre sinon d'en finir du moins d'endiguer le développement de la criminalité. Certes, définir une orientation alternative sur un terrain où la population a toujours été habituée à déléguer à des corps spécialisés le règlement de ce type de questions risque d'apparaître utopique. Mais ne pas s'efforcer de définir une telle démarche conduit à l'adaptation aux intérêts dominants. Dans une période de crise, les possédants ont en effet tout intérêt à criminaliser les catégories les plus défavorisées et donc les plus sujettes à la délinquance. Cela permet de désigner des boucs émissaires, de diviser par là même les exploités et de souder le reste du pays dans un réflexe de peur et de défense qui permettra de justifier toutes les atteintes aux libertés. Un gouvernement véritablement au service des travailleurs devrait donc s'engager dans la mise en œuvre d'une autre politique de sécurité dont nous nous contenterons ici de définir quelques maillons essentiels.

- Une approche différente de la sécurité ne peut être réduite aux solutions judiciaires ou pénales. Ces dernières ne doivent intervenir qu'en dernière instance et venir compléter une politique plus vaste d'éducation, d'urbanisme, de développement, d'emploi, d'extension des droits démocratiques.

Il va de soi qu'il n'existe pas d'orientation répondant à l'intérêt du plus grand nombre qui ne s'attaque pas frontalement à la première racine de l'insécurité : la précarité du statut social. Une politique audacieuse de création d'emplois est donc vitale. En second lieu, l'examen des origines de la petite délinquance montre qu'elle provient majoritairement de zones sensibles, particulièrement démunies et dépourvues du minimum de structures administratives et collectives adaptées aux besoins les plus élémentaires. Il convient donc d'apporter des réponses en terme de transports, d'enseignement, d'offices de logement, d'assistance, de loisirs, etc.

Disons-le tout de suite, cette orientation n'a rien à voir avec les opérations à grand spectacle lancées au cours de l'été 1982 par Gaston Defferre en liaison avec le P-DG Trigano et pompeusement intitulées « Opérations camps de vacances ». Envoyer des centaines de jeunes loin de chez eux ne pouvait nullement jeter les bases de nouveaux équilibres sociaux, mais permettait tout au plus de désamorcer ponctuellement des situations explosives. Comment croire que

les problèmes des jeunes peuvent être résolus loin de chez eux ? D'autant que ces mesures furent le plus souvent imposées arbitrairement, sans concertation avec les intéressés et leurs familles.

De même, le rapport récemment publié de la « commission des maires sur la sécurité » (14), s'il part d'une constatation juste — « *Le renforcement de l'appareil répressif coûte de plus en plus cher pour un rendement de moins en moins élevé.* » — contourne la question déterminante, en ne recommandant pas l'organisation d'investissements audacieux pour la satisfaction des besoins sociaux. Tout au plus, est-il question de la réhabilitation de certains logements.

● Une nouvelle logique ne peut se développer que si elle repose sur la mobilisation populaire et la vie associative au niveau local. Elles seules peuvent permettre de prendre vraiment en charge un certain nombre de comportements perturbateurs de la vie sociale et d'intervenir au niveau des besoins sociaux.

Une grande partie des violences est constituée de conflits de voisinage, petites dégradations, vols de caves, etc. Les structures judiciaires ou policières, du fait de leur extériorité complète au tissu social qui voit se commettre ces délits, ne peuvent donner qu'une réponse totalement inadaptée. Pire, leur incapacité à traiter la masse des affaires relevant de cette catégorie de délinquance ne fait qu'exacerber les antagonismes dans la population, crée un sentiment d'impuissance qui alimente à la fois la peur et les réflexes d'autodéfense. C'est donc au niveau local, au niveau des structures de quartier, des associations populaires, de locataires en liaison avec les unions locales syndicales, que doivent pouvoir être réglées ces menues exactions.

Solution irréaliste nous dira-t-on. Posons alors le problème autrement. Aujourd'hui, quand ils sont amenés à examiner les difficultés d'entreprises encore viables, les juges ne tentent-ils pas de les sauver par des solutions non répressives ? Pourquoi en irait-il autrement pour des êtres humains ?

Renvoyer à la société civile le règlement de certains litiges signifie permettre des réparations autres que pénales (réparation civile et réelle des conséquences de l'acte dommageable par son auteur, etc.). Cela signifie aussi l'étude des problèmes posés et la définition en commun par toutes les catégories intéressées (jeunes d'un foyer et habitants d'une cité HLM voisine en conflit par exemple) d'objectifs et de revendications propres à traiter le mal à la racine.

● Au niveau de l'institution judiciaire, cette nouvelle logique devrait s'accompagner d'une série de mesures immédiates.

D'abord, il convient de tout mettre en œuvre pour limiter au maximum l'emprisonnement qui aggrave la désinsertion sociale de l'individu, sa marginalisation et ne limite aucunement la délinquance. Et ce même si on ne peut supprimer totalement ce recours dans l'immédiat. Cela passe par :

— L'obligation faite aux juges de renvoyer certains justiciables à l'extérieur en exigeant d'eux, par exemple, que de se présenter devant un médecin, un éducateur, un psychologue (15).

— La totale suppression de l'incarcération des mineurs. Ce qui doit être accompagné d'une politique de prévention et de formation professionnelle réelles.

— La suppression des procédures d'urgence (flagrants

délits, saisine directe... ) qui, compte tenu de leur caractère expéditif, ne peuvent que déboucher sur l'incarcération systématique.

— Le non-recours à la détention provisoire dans le plus grand nombre possible de cas. La loi de 1970 prévoyait cette possibilité lorsque les inculpés travaillaient, avaient un domicile, etc. Elle n'a jamais été appliquée. Il faut remettre en vigueur des principes obligatoires de ce type.

Ces objectifs doivent avoir pour corollaire une transformation globale de la condition carcérale afin d'aboutir à une désocialisation minimum (16). Ce qui implique :

— de reconnaître aux détenus l'ensemble de leurs droits de citoyens (droit d'organisation, d'expression, de lectures, de correspondance...);

— de préparer leur réinsertion par une politique de formation, en leur attribuant des quotas d'emplois publics, en supprimant les incapacités professionnelles attachées aux condamnations pénales, en faisant disparaître l'obligation de communiquer son casier judiciaire à l'employeur...

— de procéder à des détentions proches du lieu d'habitation.

Ce ne sont là que quelques têtes de chapitre. L'édifice doit se compléter de mesures visant à surmonter l'antagonisme entre auteurs de délits et victimes. Cela passe par une action en faveur de ces dernières, en les informant complètement de leurs possibilités légales, mais aussi en leur apportant immédiatement les aides publiques dont elles auraient besoin : sommes d'argent destinées à attendre le prochain salaire ou la prochaine pension, appareils électro-ménagers prêtés en attendant le remboursement des assurances, etc.

1. « L'Espoir du 18<sup>e</sup> ». Décembre 1982.

2. Le nombre de maisons dites de « prévention » est en rapide expansion. Leur fédération regroupe aujourd'hui plus de 120 entreprises. Ce qui, au bas mot, représente 20 000 hommes.

3. « Justice ». Juin 1982.

4. « Le Capital ».

5. Statistiques du Service d'études pénales et criminologiques (SEPC).

6. In « Les carrières scolaires », élément d'une recherche intitulée : « Crise d'identité sociale et problèmes de déviance chez les jeunes immigrés ». Etude du centre de formation et de recherches de l'Éducation surveillée.

7. Statistiques du ministère de la Justice.

8. In « L'image de soi des jeunes ». Etude déjà citée.

9. « Révolution » n° 105.

10. Les statistiques du SEPC sur la répartition des condamnations montrent que les « violences contre les biens », catégorie qui pour 75,26 % concerne des individus d'origine populaire, sont dans 35,5 % des cas sanctionnées par une peine d'emprisonnement ferme.

11. Robert Badinter reconnaissait le 25 novembre 1982 que « certaines maisons d'arrêt sont occupées à 170 % de leur capacité ».

12. « Le Matin ». 23 décembre 1982.

13. « La Commune du 18<sup>e</sup> ». Novembre 1982.

14. Constituée le 28 mai 1982 par P. Mauroy. Elle comprend 36 maires de toutes tendances et est présidée par le député socialiste Gilbert Bonnemaison.

15. Toutes dispositions qui sont d'ailleurs incluses dans la loi de 1970 sur la détention provisoire.

16. La nécessité d'un tel objectif est renforcée par les luttes de prisonniers qui ont surgi en janvier à Fleury, Mérogis et Marseille.

## Le projet Savary de recul en capitulation devant l'école privée

NICOLAS JEANSON

**L**A politique de la droite en défense de l'école privée et les réactions du gouvernement Mauroy présentent un concentré parfaitement démonstratif de la situation politique en France depuis le 10 mai 1981.

Dès les législatives de juin 1981, la droite agit l'épouvantail de l'ogre socialiste avide de jeunes consciences. Savary réagit par des propos apaisants, confirmés un peu plus tard par Mitterrand qui offre au privé des « négociations fraternelles ».

En guise de réponse au chef de l'Etat, l'association des parents d'élève du privé met sur pied un chapelet de manifestations soutenues activement par le RPR et l'UDF, et dont le point culminant sera le rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes, à Paris, le 24 avril 1982.

Entre-temps, le calendrier des négociations est reporté. Le 9 mai, le Comité national d'action laïque (CNAL) rassemble au Bourget 300 000 personnes ; les réactions de l'assistance aux interventions de Mauroy et Savary témoignent d'une réelle impatience. Car rien n'a encore changé.

Savary choisit deux périodes de « trêve » vacancière, le 4 août puis la veille des congés de Noël, pour annoncer ses projets.

Dans un premier temps, la hiérarchie catholique envisage de faire des « contre-propositions » dans le cadre des négociations ; puis elle se ravise et rejette le principe même de la négociation, tant que Savary n'aura pas déclaré solennellement, devant Dieu et les siens, que le statu quo sera maintenu.

Après avoir gagné du temps, l'Eglise entend vider la négociation de

toute substance. Plus, elle veut mettre à genoux, sur la place publique, le ministre qui lui a multiplié les concessions ! Et celui-ci en fait une supplémentaire en reportant la suite du processus au lendemain des municipales, tout en s'obstinant dans des déclarations d'apaisement dont le seul effet est de démobiliser la gauche et d'exciter la droite.

Cette dernière a fait un calcul transparent : elle escompte une défaite politique du PS et du PC aux municipales, qui conduirait le gouvernement à s'ouvrir davantage à droite et à décréter la pause à perpétuité. Cette défaite permettrait alors aux partisans du privé de faire traîner les choses en attendant que joue « l'alternance ». Ce n'est pas au moment où les dirigeants de la droite bâtissent des scénarios du futur que la hiérarchie catholique va réviser en baisse ses exigences !

En fait de scénario, il s'en est bien déroulé un depuis bientôt deux ans : le gouvernement fait des « ouvertures », la droite monte les enchères, le gouvernement tend la joue gauche et cède un peu... Savary voulait acheter la « paix scolaire » au prix de quelques concessions, il a récolté la « guerre scolaire » et cède sur l'essentiel.

Ainsi se trouve vérifié que, sur la question laïque comme sur les autres, ce sont les reculs du gouvernement qui font le jeu de la droite. Les laïcs qui ont tiré cette leçon de l'expérience ne doivent pas manquer de la signifier, aux élections municipales, en soutenant et en votant pour les listes révolutionnaires. Mais, au-delà, ils ne sont nullement condamnés à assister en spectateurs au face à face du gouvernement et de la droite. Car l'issue

dépend, en définitive, de leur mobilisation.

## Un bloc Eglise-bourgeoisie

Pourquoi la droite met-elle un tel acharnement à défendre l'école privée ? Pour deux raisons, principalement.

La première est de politique immédiate : le RPR et l'UDF entendent reconquérir l'électorat des pays de l'Ouest, où l'école privée est particulièrement implantée (40 % des élèves de Loire-Atlantique sont scolarisés dans le privé). Ces départements, en effet, de tradition catholique, ont basculé à gauche, aux municipales de 1977, puis à nouveau en mai et juin 1981. En brandissant la menace de l'atteinte aux libertés et du viol des jeunes âmes, la droite tente de récupérer les électeurs perdus. Comme elle n'ignore pas qu'un résultat électoral dépend en partie de l'action menée sur le terrain, elle a multiplié les manifestations : Pontivy, Brest, Nantes (la plus grosse manifestation depuis 1968).

Le deuxième enjeu est scolaire. Sans doute, la droite s'accroche-t-elle à un enseignement spécifiquement catholique. La « liberté religieuse » fait partie de son arsenal. Mais, incontestablement, la référence religieuse des écoles privées recouvre un contenu évolutif. L'emballage catholique cache une marchandise nouvelle.

Il est de moins en moins défendable d'évoquer la « liberté de l'enfant » à qui l'on inculque un cathéchisme ; il y a là comme un abus de langage. Sur ce point, Guy Georges (secrétaire général du SNI) a raison d'écrire : « Enseigner n'est pas une liberté individuelle, mais une fonction qui s'adresse

à la collectivité. Peut-on imaginer alors que le droit reconnu d'enseigner ce que l'on veut puisse être pris en charge par l'Etat ? »

Libre à l'Eglise de baptiser au berceau, mais obligation doit être faite à l'Etat de ne pas financer un réseau d'écoles confessionnelles concurrent du service public. Les fonds publics doivent revenir à l'école publique. Et si des établissements privés veulent continuer à bénéficier de ce financement, qu'ils deviennent publics, c'est-à-dire ouverts à tous, sans discrimination financière et idéologique. C'est pourquoi la résorption du dualisme scolaire ne peut passer que par une loi de nationalisation laïque.

Il doit être clair que la hiérarchie catholique ne réclame pas le droit d'évangéliser la jeunesse, mais le financement de cette mission par l'Etat. Elle est conduite à reconnaître elle-même que la liberté religieuse n'est pas en cause dans la question scolaire. Mise en difficulté à justifier la liberté d'embrigader les jeunes dans ses institutions scolaires, elle fait alors porter l'essentiel de l'argumentation sur la supériorité pédagogique de son école, dont elle vante la « souplesse » et « l'autonomie au plus près des usagers ». Le privé serait l'école à taille humaine, par opposition au monstre bureaucratique de l'Education nationale...

Les déclarations en ce sens ne manquent pas. Témoin, celle du provincial des jésuites de France : « *Moi, je crois que ce qui fait le succès de l'enseignement privé, c'est qu'il a des unités décentralisées et qu'il est capable de négocier la demande d'éducation des gens en fonction de critères assez personnels des parents.* »

Puisqu'une famille sur cinq au plus, parmi celles qui ont recouru à l'enseignement privé, le fait pour des motivations religieuses, la hiérarchie s'adapte, mais pas seulement dans le

chasse aux inscriptions des bons élèves serait ouverte ; les inégalités entre « bons » et « mauvais » établissements en sortiraient considérablement renforcées ;

— en invitant chaque établissement à se doter d'un « projet d'établissement » de caractère « spirituel, intellectuel, pédagogique ou sportif » (sic !) : c'est l'élargissement du « caractère propre » des écoles privées au service public. Associations extérieures et élus locaux influeraient sur le contenu des « projets ». Des financements privés « complémentaires » deviendraient possibles.

On attendait de Savary qu'il procède à la nationalisation laïque des écoles privées. Il fait l'inverse, en alignant le service public sur l'école privée.

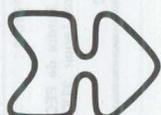
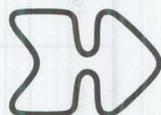
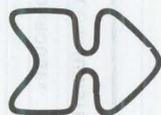
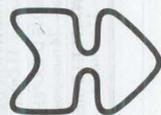
### Le projet Savary

Il maintient, d'une part, les écoles privées financées par l'Etat, en changeant seulement leur statut juridique. Seule mesure progressiste, il propose l'intégration des enseignants du privé sur des statuts de fonctionnaires... mais leur dépendance à l'égard de l'employeur privé n'en serait guère réduite.

Il étend, d'autre part, aux écoles publiques les caractéristiques de l'enseignement privé :

— en élargissant les possibilités pour un établissement de recruter des élèves en dehors de son secteur géographique d'attribution. Avec une telle mesure, la

ABONNEMENTS



discours. Car la nouvelle marchandise si bien recommandée par le chef des jésuites répond de près à la conception néo-libérale du service public : celui de l'Éducation, en particulier, gagnerait à être privatisé pour se rapprocher des besoins des « consommateurs d'école ». L'introduction des lois du marché, la mise en concurrence des établissements dans le service public d'éducation, deviendraient alors les principaux leviers de son « adaptation ».

Il s'agirait d'appliquer à l'école les préceptes qui fondent le monétarisme dans le domaine de la politique économique. Dans les deux cas, « l'étatisme » est la cible. L'école privée prend alors valeur de modèle pour une école publique appelée à conformer ses règles de fonctionnement, pour les élèves comme pour les personnels, à celles du secteur privé.

Est-ce à dire que l'Église n'agit que comme simple relais de l'offensive libérale ? Ses intérêts propres ne sont pas absents, et la droite elle-même gagne à maintenir la couverture idéologique sensible de la « liberté religieuse » pour avancer ses projets. C'est le Secrétariat général de l'enseignement catholique qui négocie et parle au nom de toutes les écoles privées. L'Église fournit l'appareil de

l'enseignement privé. Mitterrand lui-même, jugeant qu'il valait mieux avoir affaire au Bon Dieu qu'à ses saints, a fait escale à Rome en février 1982 pour s'entretenir directement avec le pape du sujet en litige.

C'est donc la convergence des intérêts d'une Église dont l'influence régresse, et de la politique réactionnaire contre « l'étatisme envahissant », qui soude le front de la bourgeoisie et de la hiérarchie catholique.

## Quel contenu social à la laïcité ?

Pourtant, cette sainte-alliance n'a pas toujours été. A la naissance de l'école publique, la bourgeoisie défendait avec véhémence les lois laïques contre la réaction cléricalo-monarchiste. La guerre scolaire était conduite, du côté laïc, par le principal parti bourgeois, le parti radical. Les temps ont donc changé... Un siècle plus tard, il ne se trouve plus aucun parti bourgeois pour défendre l'école laïque.

Cette évolution a deux conséquences de taille. Désormais, le « camp laïc » recouvre les organisations ouvrières : il n'y a plus de parti bourgeois laïc pour brouiller les frontières. D'où la portée politique immédiate de l'affrontement en 1982. En revanche, force est de reconnaître que la bourgeoisie n'est pas seule à avoir changé de bord. S'il faut être de gauche pour être « laïc », la réciproque n'est pas toujours vraie.

Au nom de la politique de la main tendue, le PC abandonne le terrain à l'adversaire. Certaine défense de la décentralisation du service public et de l'autonomie des établissements, dans la mouvance de la « deuxième gauche », cache mal les pressions du néo-libéralisme bourgeois sur le mouvement ouvrier. C'est un point d'appui pour les défenseurs de l'école privée. Dans sa déclaration, le provincial des jésuites n'hésitait à prévenir : « Ici, je vais faire du rocardisme... »

Deuxième conséquence : par le fait même qu'elle n'est plus portée par les mêmes forces sociales, la laïcité ne peut avoir le même contenu que sous la III<sup>e</sup> République. L'école de Jules Ferry, c'est-à-dire l'école de la République bourgeoise, s'est imposée non par sa neutralité mais parce qu'elle offrait l'instruction gratuite et obligatoire, la protection des enfants

contre le travail exploité. Mais cette école a un siècle d'existence et un bilan derrière elle. « L'école libératrice » (dont le SNI a fait le titre de son organe de presse) n'est plus davantage une illusion mobilisatrice. L'émancipation sociale par l'instruction est devenue un mythe. En 1982, quel contenu social les organisations ouvrières donnent-elles à la laïcité ? C'est naturellement une question décisive, par ses implications sur la capacité de mobilisation des travailleurs en défense de l'école laïque.

Or, n'ayant cessé d'encenser les vertus libératrices de l'école laïque, s'étant transformés en gardiens vigilants d'une laïcité progressivement vidée de tout contenu, les réformistes ont démobilisé l'opinion ouvrière. En se montrant incapables de lier la défense du caractère public de l'école, acquis de la laïcité, à un projet mobilisateur pour le droit à la culture, à la formation, à la qualification, les réformistes portent la responsabilité d'avoir désarmé les seules forces sociales à même d'imposer la nationalisation laïque des écoles privées.

Retenons-en qu'il ne suffit pas de ramasser le drapeau démocratique tombé des mains de la bourgeoisie pour rallier la classe ouvrière au combat. Cela aussi, pour les révolutionnaires, est une confirmation.

Le projet Savary doit être combattu. Qui peut aujourd'hui prétendre que la voie des négociations n'est pas bouchée, et peut conduire à autre chose qu'à une capitulation en bonne et due forme ? En retour, l'absence de mobilisation laisserait le terrain libre à la droite et permettrait à Savary de pérenniser le dualisme scolaire.

Il n'est pas trop tard, mais il est grand temps, que les organisations laïques mettent leur poids dans la balance. Pour exiger de la majorité PS et PC qu'elle prenne enfin ses responsabilités et adopte une loi de nationalisation laïque, sans tarder.

Abonnement

NOUVELLES PROPOSITIONS D'ABONNEMENT A DOMICILE	
1- AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	400 F
2- INFORMATION DES COLLECTIVITES 48 Rouge + 11 Critique Communiste	350 F
3- SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO « ROUGE » 6 mois = 24 numéros	150 F
4- CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	140 F
	FRANCE   DOM. TOM   ETRANGER
	400 F   400 F   450 F
	140 F   140 F   160 F
Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Formule choisie : _____ Règlement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil Tél. : 859 00 80	

# Changer de politique à la campagne

HUBERT MANCHOT

**Cet article vise à définir les axes d'une autre politique dans l'agriculture. Il synthétise partiellement les conclusions d'un stage tenu en novembre 1982 de militants et sympathisants de la LCR dans ce secteur. Le lecteur pourra se reporter utilement aux précédents articles parus dans les numéros 7 et 11 de « Critique communiste » sur les rapports entre mouvement paysan et mouvement ouvrier, et sur les transformations de l'agriculture en France.**

**L**A FNSEA vient d'appeler ses membres à se présenter nombreux sur les listes aux élections municipales. Le sens de cette recommandation, venant d'une organisation qui prétend à la représentation de l'ensemble du monde paysan et qui a organisé la première manifestation de masse contre le gouvernement issu du 10 mai, ne fait aucun doute.

Les élections municipales à la campagne feront suite aux élections des chambres d'agriculture, qui ont eu lieu le 28 janvier. Après les prud'homales et avant les municipales, ces élections ont un enjeu considérable par le rapport de forces qu'elles auront marqué : les résultats des organisations traditionnelles de la droite paysanne, FNSEA et CNJA, ne manqueront pas, s'ils leur sont favorables, d'être exploités comme une nouvelle illustration du rejet du gouvernement de gauche par la « France profonde ». En plus de garder les énormes moyens matériels des chambres, les directions FNSEA et CNJA veulent démontrer qu'elles sont toujours hégémoniques dans la paysannerie. Dans ce but, un accord a été conclu sous le label « Unité et force paysanne » entre la FNSEA et le CNJA, d'une part, la Fédération nationale de la mutualité, de la Fédération

de la coopération et de la Fédération du Crédit agricole (CNMCCA), d'autre part. Ainsi les adhérents de la Mutualité sociale agricole (MSA), des Coopératives et du Crédit agricole se retrouvent-ils, bon gré mal gré, embrigadés.

Le scandale est à son comble quand on sait que, dans la plupart des cas, les agriculteurs ne sont en fait pas libres de ne pas adhérer à ces organismes. Pour celui qui a des dettes envers le Crédit agricole ou a des difficultés à payer ses cotisations à la MSA, le signal est clair : ne manifeste pas trop ouvertement ton soutien à une autre liste... Face à cette offensive, il faut regretter que dans la plupart des départements, les syndicats de paysans qui se réfèrent au mouvement ouvrier (CNSTP, MODEF, FNSP) n'aient pas su présenter une alternative unitaire au corporatisme (1) ; qui plus est, dans toute une série de départements, les militants du PC et du PS sont restés dans les FDSEA et offrent ainsi une caution à la direction FNSEA.

Outre les difficultés de la gauche paysanne à s'unir, un autre élément brouille les cartes : la politique menée par le gouvernement : attermolements, non-respect partiel ou total des promesses, tant en matière de réformes que d'égalité entre tous les courants syndicaux paysans. Tout cela est facteur de désarroi. Dans le secteur agricole comme ailleurs, il faut une autre politique.

Face au chantage à la crise, une alliance solide entre ouvriers et paysans passe évidemment d'abord par l'arrêt de l'exode, lequel accroît le chômage. Le statut des ouvriers agricoles est une pierre de touche d'une telle alliance. Cette fraction de la classe ouvrière est particulièrement sur-

Quelques sigles :

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles; MODEF : Mouvement de défense des exploitations familiales;

FNSP : Fédération nationale des syndicats paysans;

CNSTP : Confédération nationale de syndicats de travailleurs paysans.

1. En soulevant ce problème, nous ne sous-estimons ni les divergences d'orientation ni les nécessités de constructions propres à chacune des organisations, et notamment à la CNSTP, de constitution récente.

exploitée : les lois sociales doivent lui être intégralement appliquées. L'autre aspect de l'alliance est la défense des possibilités pour les paysans de vivre de leur travail. Contre la logique intensificatrice des partisans de « l'entreprise agricole », il faut, à notre sens, partir des droits sociaux conquis par la classe ouvrière et proposer leur extension aux paysans.

## La parité dans la protection sociale

Il s'agit d'une revendication fondamentale pour mobiliser les paysans, petits et moyens. Le déficit du régime agricole est une conséquence de l'exode rural, qui l'a privé de ressources et l'a surchargé de personnes âgées. Les paysans ne sont pas responsables de l'exode, pas plus que les mineurs ne le sont de la fermeture des puits. En cas de maladie, il faut affirmer le droit des agriculteurs à toucher une indemnité journalière, ou plutôt le droit au remplacement maladie. Il faut mettre fin aux situations scandaleuses où l'on voit des exploitants privés de prestations, tout en étant contraints de rembourser leurs arriérés de cotisations à la Mutualité sociale agricole. Cela suppose aussi une réforme de l'assiette des cotisations à la Mutualité, qui supprime les disparités du taux de cotisation par rapport au revenu réel, car ces disparités jouent actuellement en faveur des plus riches.

Le droit aux vacances reste une utopie pour la grande masse des paysans. Son application passe par la création d'un service de remplacement, créateur d'emplois.

Les paysans doivent aussi bénéficier de la parité en matière de chômage et de retraite : un exploitant contraint de quitter sa terre doit avoir droit au chômage et, s'il retrouve plus tard du travail comme salarié, au moment de la retraite, le temps passé auparavant à la terre doit être pris en compte dans le calcul de la durée d'activité. C'est avec le même objectif de parité que doivent être posés les autres problèmes qui touchent à la condition paysanne.

La situation de la femme travailleuse en agriculture a été souvent dénoncée (2) : travail déconsidéré, double journée, subordination juridique

et pratique. La reconnaissance de l'égalité absolue des droits de l'agricultrice comme exploitante n'est qu'un premier pas. L'accession aux droits sociaux cités plus haut, en particulier le remplacement en cas de grossesse, en découle. Mais le problème des femmes (et de la main-d'œuvre féminine en général) à la campagne va bien au-delà : c'est sur elles que repose l'équilibre des exploitations dites familiales, avec le travail peu ou pas comptabilisé, la constitution du patrimoine, le salaire extérieur.

L'enseignement agricole (public et privé) ne doit pas seulement être intégré à l'Education nationale : il doit devenir réellement mixte. L'actuelle ségrégation entre les sexes et les différences de formation qui en découlent doivent être remises en cause.

La question du temps de travail pose un problème considérable. Pour les ouvriers agricoles, il est nécessaire d'obtenir une réelle application de la loi. Pour les exploitants, il faut systématiquement prendre comme référence le temps de travail ouvrier. Comment pourrait-on discuter d'objectifs de transformation socialiste de l'agriculture avec des semaines de 70 heures ? Nous nous battons pour une diminution générale du temps de travail pour tous, et donc aussi pour les paysans.

La réforme fiscale est une nécessité. Il existe une sous-imposition globale des agriculteurs (Cf. *Critique communiste* de décembre 1982) mais avec des disparités considérables. Le MODEF a fait à ce sujet des propositions intéressantes qui permettraient d'empêcher que la fiscalité n'aggrave les inégalités. Les entrepreneurs agricoles ne doivent plus pouvoir profiter des mécanismes de protection des paysans exploités : encore faut-il que ces derniers soient organisés comme tels.

## La défense du pouvoir d'achat

L'évolution des revenus des agriculteurs, du côté des prix, dépend de trois variables : 1) le pourcentage de hausse fixé lors des négociations de Bruxelles chaque année ; 2) le degré d'organisation du marché des différentes productions — souvent, en fait, la capacité de pression des producteurs de tel ou tel produit — puisqu'un prix « garanti » ne l'est en réalité pas de la même façon pour un céréalier et pour un éleveur de porcs ;



2. Le recensement général de l'agriculture de 1980 montre que près du tiers de la quantité de travail agricole est assuré par les femmes. Voir « les Cahiers du féminisme » n° 12, février 1980.

3. Voir notamment « le Nouvel économiste » du 19/10/1981, pour les aides décidées en décembre 1980 par le gouvernement Barre.

4. « Cahier de statistique agricole » n° 516 de septembre-octobre 1981.

3) le niveau de la production, puisque, comme pour les salaires, une hausse en pourcentage peut signifier une augmentation dérisoire pour un petit « livreur » de lait et un profit considérable pour un gros.

Une amélioration de ces mécanismes est possible puisqu'avec les premières mesures prises sur les aides annuelles et sur les prix, très limitées, et d'après les comptes provisoires de l'agriculture qui viennent d'être publiés, le revenu brut des exploitations agricoles (RBE) augmenterait de 2,9 % cette année. Cette augmentation bénéficierait surtout aux exploitations de moins de 35 hectares. Mais elle n'efface pas les années de dégradation des revenus des petits et moyens agriculteurs, années pendant lesquelles les aides ont bénéficié aux plus riches (3). En 1980, les exploitations où le revenu brut d'exploitation était supérieur ou égal à 150 000 F représentaient 12,2 % du nombre des exploitations à temps complet (103 000 sur 848 600) mais fournissaient 45,4 % du RBE global de ces exploitations (4). Reste à remettre en cause ce mécanisme des prix qui favorise les gros. Il n'y a aucune raison que ceux-ci bénéficient de la même garantie que les petits et moyens agriculteurs.

Depuis des années, différents courants de la gauche paysanne se sont battus pour des prix garantis à la production, dans la limite d'un « quantum » par travailleur, en vue d'assurer la rémunération du travail et la garantie du revenu. Cette revendication a été reprise dans les promesses du candidat Mitterrand aux agriculteurs. Une organisation des marchés, basée sur des offices par produit coordonnés entre eux, devrait permettre la mise en place de ce nouveau système de prix. Deux ans après les promesses du candidat socialiste à la présidence, presque tout cela a disparu dans la loi sur les offices. Il s'agit d'un nouveau recul du gouvernement devant la FNSEA, devant les « grands principes » du Marché commun. Certains mettent en avant des raisons techniques. Effectivement, la mise en place d'un système de quotas pour toutes les productions pose des problèmes pratiques difficiles à résoudre, et d'ailleurs les quotas ne sont pas la panacée universelle. Mais c'est la volonté politique du gouvernement qui est en cause. Ses reculs sur les 35 heures, sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat augurent mal de son attitude envers les paysans. Le refus de remettre en cause les mécanismes agricoles européens, la soumission des producteurs à l'industrie agro-alimentaire

par les interprofessions, le renvoi aux calendes grecques des projets de réformes ne vont-ils pas vers un abandon des principes de défense du pouvoir d'achat des agriculteurs défavorisés ?

## Accès aux moyens de travail : terre et crédit

Deux siècles après la révolution bourgeoise de 1789, le problème des relations entre la terre et les paysans se pose dans des conditions fort différentes de la Russie de 1917 ou de l'Amérique latine aujourd'hui. Mais ce problème demeure, et pèse sur la vie des petits et moyens exploitants, en particulier au moment de l'installation. Un ensemble de mesures est donc nécessaire pour qu'il n'y ait pas de barrière à l'installation des jeunes en agriculture, pour que l'achat des terres ne soit pas une charge supplémentaire. Il faut renforcer la législation sur les cumuls. Si des terres sont disponibles et mal ou peu exploitées, elles doivent être mises à la disposition de ceux qui en ont besoin sans qu'ils aient obligatoirement à les acheter. Il faut un contrôle des successions et des transactions qui mette un frein, dans certaines régions, au développement incontrôlé des grandes exploitations. Les organismes chargés actuellement d'intervenir en ce domaine, les SAFER, (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), ont des pouvoirs et des ressources insuffisants et ne peuvent pas louer les terres dont elles ont fait l'acquisition. Dans l'opposition, le PS avait un projet d'offices fonciers qui semble être passé à la trappe depuis quelques mois. Ce problème est décisif pour avancer dans la dissociation du travail paysan et de la propriété de la terre. Il faut que des offices fonciers soient mis en place avec les attributions les plus larges possibles afin d'aider à l'installation des jeunes, mais aussi de permettre, sur une base démocratique, un contrôle de l'évolution des structures foncières.

Ce contrôle démocratique, doublé d'un droit de représentation syndicale à tous les niveaux, est également décisif si l'on veut que le Crédit agricole cesse de jouer le rôle sélectif et discriminant qui est le sien. Son caractère mutualiste a permis au Crédit agricole, l'une des plus importantes banques de dépôt du monde, d'échapper à la nationalisation. Ses liens avec la

FNSEA et la droite se renforcent. Le vice-président de la FNSEA, Neveu, vient d'être nommé président de la caisse nationale du CA. Le mot d'ordre de nationalisation reste d'actualité, assorti d'un véritable contrôle des usagers, dont les structures juridiques existent déjà formellement. Dans le cas du crédit comme du foncier, l'existence d'organisations syndicales exerçant un droit de contrôle, sans s'intégrer à la gestion, est décisif pour faire le lien avec les organisations de salariés et pour défendre les intérêts des agriculteurs défavorisés face aux entrepreneurs agricoles et à leurs organisations.

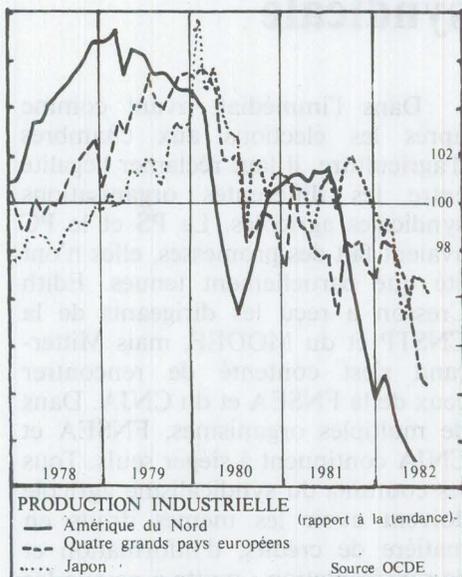
## La question syndicale

Dans l'immédiat, avant comme après les élections aux chambres d'agriculture, il faut réclamer l'égalité entre les différentes organisations syndicales agricoles. Le PS et le PC avaient fait des promesses, elles n'ont été que partiellement tenues. Edith Cresson a reçu les dirigeants de la CNSTP et du MODEF, mais Mitterrand s'est contenté de rencontrer ceux de la FNSEA et du CNJA. Dans de multiples organismes, FNSEA et CNJA continuent à siéger seuls. Tous les courants du syndicalisme agricole doivent avoir les mêmes droits en matière de crédits, d'information et de représentation : quitte à ce que les organisations elles-mêmes refusent de siéger dans certains organismes de cogestion ou décident de n'y envoyer que des observateurs (point de vue qui serait, sans doute à juste titre, celui de la CNSTP).

L'actuelle organisation corporative (FNSEA-CNJA) est en effet la pire des illusions pour les paysans et le meilleur point d'appui social pour la bourgeoisie. Rompre avec elle est une nécessité pour tous ceux qui se réclament du mouvement ouvrier. Il faut, à terme, que se constitue une organisation unifiée défendant le revenu du travail et non du capital agricole, défendant le droit à ce travail et l'acquisition des droits sociaux. C'est dans la construction d'une telle force, alliée au mouvement ouvrier, mais dont les composantes sont aujourd'hui dispersées, qu'il sera possible d'avancer vers un véritable projet de transformation socialiste de l'agriculture.

# La conjoncture économique : vers un approfondissement de la récession

MAXIME DURAND



GRAPHIQUE I

**L**E propos de cette courte chronique est de fournir quelques éléments permettant de resituer l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives pour l'année qui commence.

## 1982 : la reprise n'était pas au rendez-vous

Il y a un peu plus d'un an, l'OCDE annonçait dans son rapport annuel qu'il y aurait probablement une reprise modérée du PNB en Europe et une accélération régulière au Japon. Pour les Etats-Unis, on pourrait enregistrer des taux de croissance se situant dans une fourchette de 3 à 4 % au cours du second semestre 1982. Le **tableau I** montre que la réalité a cruellement démenti ces prévisions pourtant prudentes.

L'année 1982 ne marque donc pas la sortie de la deuxième récession généralisée de l'économie capitaliste. Rappelons à grands traits la chronologie :

1974-1975 : entrée en crise, première récession.

1976-1979 : reprise médiocre qui ne rétablit pas des bases saines du point de vue de la mise en valeur du capital.

1980-1982 : nouvelle récession généralisée. Cette nouvelle phase de récession est moins profonde en ce qui concerne la production industrielle, mais beaucoup plus durable.

Le **graphique I** fait bien apparaître que 1982 ne présente aucun signe de retournement : sur l'ensemble de l'année, la production industrielle a reculé de 3,5 % dans les pays de l'OCDE.

## Le recul de l'inflation

La baisse sensible et à peu près générale des taux d'inflation est la seconde caractéristique importante de cette année 1982. Cette baisse est particulièrement spectaculaire aux Etats-Unis, qui passent de 10 % à 6,5 %.

La France s'est, de ce point de vue, située à contre-courant pendant la phase de

« relance Mauroy » (de juin 1981 à juin 1982), si bien que le différentiel d'inflation entre la France et ses « partenaires » commerciaux s'est creusé, rendant inévitable une seconde dévaluation. Ce n'est que dans la seconde moitié de 1982 que la politique de blocage des prix et des salaires a pu ramener cette différence à sa valeur moyenne des années précédentes.

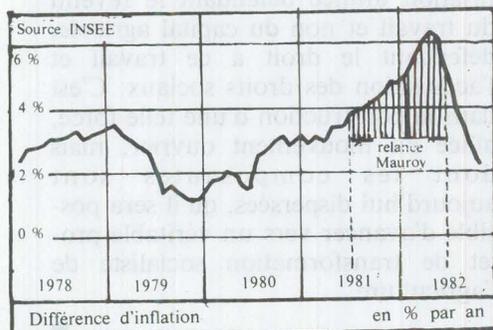
Le **graphique II** visualise cette évolution : la zone hachurée mesure l'intensité de la contrainte extérieure. Moins d'inflation et moins de croissance, cette configuration repose sur plusieurs facteurs de blocage.

● **Premier blocage : les débouchés de substitution sont épuisés.** Le **tableau II**, qui donne l'évolution de la demande adressée aux producteurs français est particulièrement éclairant. La stabilisation en termes réels du prix du pétrole, la baisse de la demande tenant autant aux mesures d'économie qu'à la récession, ont pour effet de réduire à peu près à néant les excédents en valeur des pays de l'OPEP. Ceux-ci avaient pu tirer les exportations des principaux pays impérialistes, notamment au début de 1981 : cet effet est dorénavant épuisé.

Il en va de même, et ceci était déjà vrai en 1982, pour les pays en voie de développement (PVD) et les pays de l'Est : dans les deux cas ont joué les effets induits de la récession, mais aussi la nécessité d'assainir une situation financière caractérisée par un colossal endettement.

Ainsi le Brésil, cité comme modèle de ce que l'on a baptisé « nouveaux pays industriels », se voit imposer par le Fonds monétaire international (FMI) un plan d'austérité massue, comme condition d'étalement de la dette extérieure. On touche là du doigt l'une des contradictions majeures de la période.

● **Deuxième blocage : on ne peut en même temps relancer la production et assainir la situation financière.** Un spectre hante la bourgeoisie internationale : c'est celui du krach boursier à l'image de celui qui a inauguré la grande crise de 1929. Les di-



GRAPHIQUE II

rigeants impérialistes sont conscients aujourd'hui qu'une rupture majeure du système financier est rendue possible par l'immense accumulation de dettes qui a sous-tendu l'expansion inflationniste d'avant l'entrée en crise.

Ceci limite grandement l'impact positif de la baisse de l'inflation. C'est ce qu'indique Jean Denizet, cité par la *Vie française*: « La désinflation mondiale ne garantit pas la reprise. L'obstacle, c'est l'endettement passé. L'inflation ne l'a pas totalement anéanti. Loin de là. »

D'un point de vue capitaliste, la sortie de la crise passe par la restauration du taux de profit, donc par la dévalorisation du capital, donc par l'annulation des dettes. Mais on se heurte alors à un risque d'effondrement de tout le système monétaire, déjà très instable.

C'est donc dans la récession qu'on découvre le revers de la médaille de l'inflation passée. Elle continue, à travers le crédit, de faire sentir ces effets: si l'on maintient les dettes et qu'on baisse les taux d'inflation, on accroît le poids relatif des charges financières. Et l'on ne rétablit pas véritablement la rentabilité.

C'est dans le cadre de cette contradiction entre les exigences du taux de profit et celles de la viabilité du système monétaire qu'il faut se tituer pour comprendre les perspectives de baisse des taux américains, puis du Dollar. Le taux de base des banques est passé aux Etats-Unis de 17 à 11 % entre mars et novembre 1982. La leçon de ce retournement est simple: la politique de Reagan a échoué en ce sens que ses avantages (baisse de l'inflation, réaffirmation du rôle central du Dollar)

apparaissent plus élevés que ses coûts en terme de recul de la production.

Il n'y a pas de moyen simple de restaurer l'hégémonie US: on ne peut renforcer le Dollar sans menacer la production.

● **Troisième blocage: la concurrence intercapitaliste.** L'un des enjeux de toute crise est en effet de redéfinir des rapports de forces entre secteurs et entre nations impérialistes. Celle-ci n'y fait pas exception. Et l'on assiste actuellement aux efforts de chacune des grandes puissances capitalistes pour se positionner au mieux. C'est l'un des objectifs principaux des politiques dites monétaires qui se sont généralisées dans les dernières années.

Mais, comme l'évoque pudiquement le rapport de l'OCDE, « il est possible que l'on ait sous-estimé les répercussions internationales de la mise en œuvre simultanée par plusieurs pays » de telles politiques. Sans crainte de démentir le relatif optimisme de ses prévisions, le secrétaire de l'OCDE déclare à juste titre que « le danger de déclenchement en chaîne de politiques de "chacun pour soi", susceptibles d'entraîner des conséquences désastreuses, est aujourd'hui plus réel qu'il ne l'a jamais été depuis la Seconde Guerre mondiale ».

Chaque pays se place en vue de la reprise, et la résultante de ces politiques, c'est un approfondissement de la crise. Cette contradiction nouvelle, liée à l'internationalisation du capitalisme, ne fait pas disparaître pour autant les contradictions plus « classiques ».

● **Quatrième blocage: l'austérité réduit**

	Taux de croissance du PNB. Source: OCDE		
	Prévisions 1982	Réalisations 1982	Différence
USA	- 0,5%	- 1,7%	- 1,2%
JAPON	+ 3,7%	+ 2,5%	- 1,2%
OCDE	+ 1,2%	- 0,5%	- 1,7%

Tableau 1. Les experts de l'OCDE se sont trompés.

	Demande adressée à la France, Source INSEE			
	Taux de croissance		Prévisions 1983	
	1981	1982	1er sem.	2ème sem.
OCDE	+ 3,0%	+ 1,0%	0%	0%
OPEP	+ 22,5%	+ 0,2%	0%	+ 1%
PVD	+ 4,4%	- 6,0%	- 1%	- 1%
Pays EST	+ 0,2%	- 0,5%	0%	0%
Ensemble	+ 0,6%	- 0,2%	0%	0%

Tableau 2. L'épuisement des demandes de substitution

les débouchés et décourage l'investissement. « *Quand le profit est insuffisant, quand la situation financière des entreprises est mauvaise, il faut réduire l'emploi, il faut peser sur le pouvoir d'achat. Sitôt que l'on distribue moins de salaire, les marchandises se vendent moins bien. Le profit baisse à nouveau... Et c'est le cercle vicieux. Nous y sommes en plein.* » C'est dans le journal patronal *la Vie française* du 15 novembre 1982 que l'on peut trouver ce raisonnement qui résume à merveille la situation.

Aux médiocres perspectives de débouchés et à une insuffisante restauration du taux de profit, il faut ajouter un troisième facteur qui est la présence de capacités inemployées. Or, que ce soit au Japon, en Allemagne, au Royaume-Uni et même en France après la relance Mauroy, le taux d'utilisation des capacités atteint un minimum. Aux Etats-Unis, il est descendu à 68.4 %, soit le point le plus bas depuis la guerre.

Ces constatations rendent plus vraisemblable une poursuite de la baisse générale de l'investissement en 1982 qu'une reprise, même timide, que l'OCDE pré-

voit sur la base d'une hypothèse centrale qu'il faut maintenant examiner.

### Reprise aux Etats-Unis ?

L'OCDE prévoit 4 % de croissance aux Etats-Unis pour le second semestre 1983. C'est exactement le chiffre qu'elle avançait il y a un an pour le second trimestre 1982. Le chiffre aura été de zéro tout rond. Son optimisme repose sur la baisse des taux d'intérêts et sur une hypothèse de croissance monstre de la construction de logements qui passerait de moins 10 % en 1982 à plus 21 % en 1983, tandis que la consommation reprendrait à 2 ou 3 %. Ce redémarrage susciterait une forte demande d'importations (7 %) qui constituerait le moteur d'une reprise mondiale.

Le mécanisme indiqué jouera probablement, mais avec un ordre de grandeur bien plus limité, conformément aux pronostics convergents d'experts américains qui situent à 1985 la date probable de cette reprise qu'on attendait déjà l'année dernière.

### Vers une quatrième année de récession généralisée et d'aggravation du chômage.

Après épuisement successif de tous les moteurs, le dernier en date étant les importations allemandes, le diagnostic le mieux fondé est celui de *l'Expansion* du 7 janvier 1983 : « *Il faut renoncer à l'espoir d'une reprise à l'étranger cette année. Dans le meilleur des cas, c'est en 1984 qu'elle verra le jour. Dans le pire, la récession va s'approfondir (...) et le système monétaire et financier international aura du mal à résister. Il ne faut pas exclure cette éventualité, dès lors que l'économie mondiale se trouve durablement placée sur une tendance dépressive.* (...) »

« *Dans ce contexte qu'on peut résumer en deux points — transition technologique entre deux révolutions industrielles et crise du mode de régulation du système capitaliste —, il paraît vain de tableur sur une reprise significative de la croissance.* »

Une seule chose est claire, c'est que le chômage continuera, dans tous les cas, à croître massivement. L'évolution récente en Allemagne illustre spectaculairement cette tendance qui fera passer le nombre de chômeurs des pays capitalistes de trente millions deux cent cinquante mille en 1982 à trente-trois millions sept cent cinquante mille en 1983.

Le 15 janvier 1983

## Perspectives 1983 pour l'économie française

**Croissance faible** : entre 2 % pour le ministère de l'Economie et 0 % pour *l'Expansion*.

**Aggravation du chômage** : notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les chiffres de l'INSEE donnent 2 150 000 chômeurs fin juin 1983 contre 2 042 000 à la fin juin 1982. Pour la fin de l'année, les prévisions de l'OCDE rendent raisonnable un nombre de chômeurs supérieur à 2 225 000.

**Secteurs sensibles** : la production baissera dans de nombreux secteurs tels que sidérurgie, textile, mécanique, aéronautique, bâtiment, automobile. Elle sera en hausse dans la construction électrique, la chimie et l'agriculture.

**Prix** : maintien d'un taux d'inflation élevé, de l'ordre de 9 %.

**Commerce extérieur** : les importations étant supposées croître très faiblement, on devrait constater un léger ralentissement d'un déficit restant élevé. On passerait en gros de 100 à 80 milliards de francs.

**Franc** : le maintien du différentiel d'inflation et du déficit rend fortement probables une troisième dévaluation depuis le 10 mai 1981 et, par suite, de nouvelles mesures de « rigueur » pour les travailleurs.

**Pouvoir d'achat et consommation** : stagnation dans le meilleur des cas.

**Taux de profit** : une faible baisse du salaire réel ne suffira pas à compenser les autres facteurs pesant sur la rentabilité : charges financières, capacités inemployées, faibles gains de productivité.

**Recul de l'investissement** : malgré les aides, le recul de l'investissement privé continue dans l'industrie (moins 7 % en 1982) et il n'est pas compensé par le secteur public et nationalisé. Au total, l'investissement va baisser de 2.2 % au premier semestre 1983, alors qu'il avait augmenté de 2 % sur l'ensemble de l'année dernière.

Vient de paraître

Contre le retour de la droite  
Contre la politique d'austérité  
du gouvernement

Soutenez, élevez, faites voter pour les listes  
soutenues par la Ligue communiste révolutionnaire  
et Lutte ouvrière

**POUR  
QUE ÇA CHANGE  
VRAIMENT**

PRIX : 5 F

Disponible

**Critique  
Communiste**  
revue mensuelle  
de la  
Ligue Communiste Révolutionnaire  
(section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

n° 4 à 14

**82**

au prix  
de  
100F

Critique Communiste broché  
comprenant les 12 numéros de l'année 1982

Disponible

**cahiers  
du féminisme** N°22 12F  
Déc. 82/Janvier 83

**A** vortement :  
victoire partielle

**E** galité  
professionnelle  
"La loi  
ne coûtera rien  
aux patrons"  
yvette Rouby

**4  
MARS  
20H**

À la veille  
du 1er tour

**GRAND RASSEMBLEMENT  
UNITAIRE**

avec

**Arlette Laguiller  
et Alain Krivine**

Organisé par  
la LCR  
et Lutte Ouvrière

**Square  
de choisy  
XIII<sup>e</sup>**